

Journée archéologique de Champagne-Ardenne



Samedi 27 novembre 2004

9h15 - 17h30

Fédération
des sociétés
archéologiques
de Champagne-
Ardenne

avec le soutien
de la Région
Champagne-
Ardenne



Direction régionale
des affaires culturelles de
Champagne-Ardenne



**Auditorium Fernand Pelloutier
1, Place Verdun
51000 Châlons-en-Champagne**

Journée archéologique de Champagne-Ardenne Samedi 27 novembre 2004

Auditorium Fernand Pelloutier
Maison des Syndicats
1, place de Verdun
51000 Châlons-en-Champagne

Programme

- 9h15** Accueil des participants
- 9h45** Introduction de la journée archéologique par Georges Poull, directeur régional des affaires culturelles, Yves Desfossés, conservateur régional de l'archéologie et Aline Bataille, présidente de la fédération des sociétés archéologiques de Champagne-Ardenne
- 10h15** Geert Verbrugge (INRAP) : Un pont en bois et des indices d'occupation médiévale et moderne sur la grande maison seigneuriale appelée "La Cour" sur la commune de Sainte-Marie-du-Lac / Nuisement (Marne) (p. 4)
- 10h30** Arnaud Rémy (INRAP) : L'intérêt d'un suivi archéologique de travaux : l'exemple de Troyes (p. 7)
- 10h45** Pause
- 11h00** Stéphanie Degobertière, Philippe Kuchler et Cécile Paresys (INRAP) : Le site de la place de la Libération à Troyes : un premier état de la question (p. 9)
- 11h15** Julien Grisard (INRAP) : Les fouilles de Rumilly-les-Vaudes au lieu-dit "Les Champignelles" : une ferme indigène gallo-romaine précoce ? (p. 10)
- 11h30** Sabine Groetembril (CEPMR/CNRS) : Scènes d'enlèvement à Montcy-Saint-Pierre (Charleville-Mézières) : des peintures murales prestigieuses (p. 12)
- 11h45** Vincent Desbrosse (INRAP) : Deux sites protohistoriques de stockage à l'emplacement de la future distillerie de Bazancourt-Pomacle (p. 14)
- 12h00** Discussions
- 12h30** Déjeuner

- 14h00** Bernard Lambot (Bénévole) : Les prospections aériennes 2004 en Champagne-Ardenne (p. 15)
- 14h15** Benoît Roux et Maurice Grand (GEACA) : La nécropole mérovingienne du Mont-Hermé (Saint-Brice-Courcelles) (p. 16)
- 14h30** Cédric Roms (LAMOPS / Université Paris 1 / CNRS) : Une pierre bourguignonne dans les églises troyennes : la pierre de Tonnerre (p. 19)
- 14h45** Stéphane Lenda (INRAP) : Données récentes sur l'âge du Bronze final en Champagne (p. 21)
- 15h00** Hélène Delnef (UMR CNRS 7044 / Université Marc Bloch, Strasbourg II) : Les céramiques en forme de ciste et de situle en Europe celtique, VIIe – IIe siècles avant J.-C. : typologie et fonction, le cas champenois (p. 23)
- 15h15** Lola Bonnabel (INRAP) : Vers une typologie des espaces funéraires (p. 24)
- 15h30** Pause
- 15h45** Eric Vincent et Philippe Bonnin (NCN/GRAS) : Archéologie subaquatique en milieu fluvial : premiers résultats sur la Petite-Seine dans le Nogentais (p. 29)
- 16h00** Jan Vanmoerkerke (SRA) : Fromols et l'histoire de l'archéologie champenoise entre 1935 et 1955 (p. 33)
- 16h15** Christophe Laurelut (INRAP) : Présentation de l'ACR : La plaine crayeuse champenoise et ses marges, structuration de l'espace et aménagement des paysages de l'âge du Fer au haut Moyen Age (p. 36)
- 16h30** Discussion
- 17h30** Clôture de la journée

Un pont en bois et des indices d'occupation médiévale et moderne sur la grande maison seigneuriale appelée "La Cour" sur la commune de Sainte-Marie-du-Lac / Nuisement (Marne)

Geert Verbrughe (INRAP)

SUITE AUX RÉSULTATS du diagnostic réalisé sur la déviation entre Écollemont et le village des Grandes Côtes (G. Deborde, 2003), une fouille a été prescrite par le service régional de l'archéologie sur un site fossoyé de type maison forte. Il est implanté sur des dépôts argileux compacts caractéristiques de cette partie de la Champagne humide, et propices à la conservation du bois.

D'après une première étude d'archives (S. Chossenot, SRA), le site peut être identifié à une maison seigneuriale appelée "la Cour" (1720), dite également "Château de la Cour" (1625). Sur le plan cadastral de 1840, deux bâtiments sont représentés à l'intérieur d'un enclos rectangulaire (surface intérieure de 9 500 m²) avec une entrée face à la rue de l'Église du village.

Dans le cadre de cette intervention, seule la partie menacée du site fut décapée (surface totale d'environ 3 800 m²) : elle concerne son angle nord-est avec une centaine de mètres linéaires du fossé.

Les structures à l'intérieur de la plate-forme témoignent d'une occupation dense au cours de la période moderne comprenant : les soubassements d'un bâtiment (XVII^e s.), une évacuation en briques d'eaux usées, quatre puits construits (tuiles et briques) et des structures quadrangulaires. La base d'un puits a livré les restes d'un ou plusieurs seau(x ?) en bois et de la céramique (XV^e – XVI^e s.), dont certaines formes sont comparables à celles trouvées dans un silo du site de Longchamp (Perthes, Haute-Marne : fouille 2002).

Quelques structures confirment une occupation dès la période médiévale sur le site. Deux d'entre elles livrent une quantité de céramique appréciable ; une fosse ovale

à l'intérieur de l'enclos (XIV^e s.) et un puits devant le fossé. Ce dernier a révélé un coffrage quadrangulaire de poutres de hêtre (analyse dendrochronologique en cours), dont le comblement a livré les restes d'une chaussure en cuir et, surtout, de la céramique claire à décor peint (bouteilles et cruches, XII^e - XIII^e s.) et quelques fragments glaçurés.

Par contre, c'est le fossé qui a révélé la plus grande surprise de cette intervention. Il n'a pas seulement livré les piquets en bois délimitant la rive intérieure sur son côté est (cf. diagnostic), mais également les éléments inférieurs d'au moins deux ponts successifs à l'emplacement de l'entrée qui figure sur le cadastre de 1840.

Le premier aménagement comprend deux sablières, bordées de piquets de chaque côté du fossé (largeur d'environ 4,5 m). La sablière du côté intérieur (longueur de 5,3 m) conserve les trois supports verticaux et deux éléments obliques de la charpente du pont.

Un réaménagement de cet accès comprend la mise en place d'un empièchement avec un élargissement du fossé, du côté extérieur et perpendiculairement à son axe. Bordé d'une palissade, il comporte deux rangées accolées de trois poutres, conservées sur environ 170 cm au fond du fossé. Ces poutres ont été datées par dendrochronologie (W. Tegel, DendroNet) : elles sont taillées à partir d'arbres abattus en 1743, pour la rangée intérieure et en 1785, pour celles enfoncées devant (élargissement, renforcement ?).

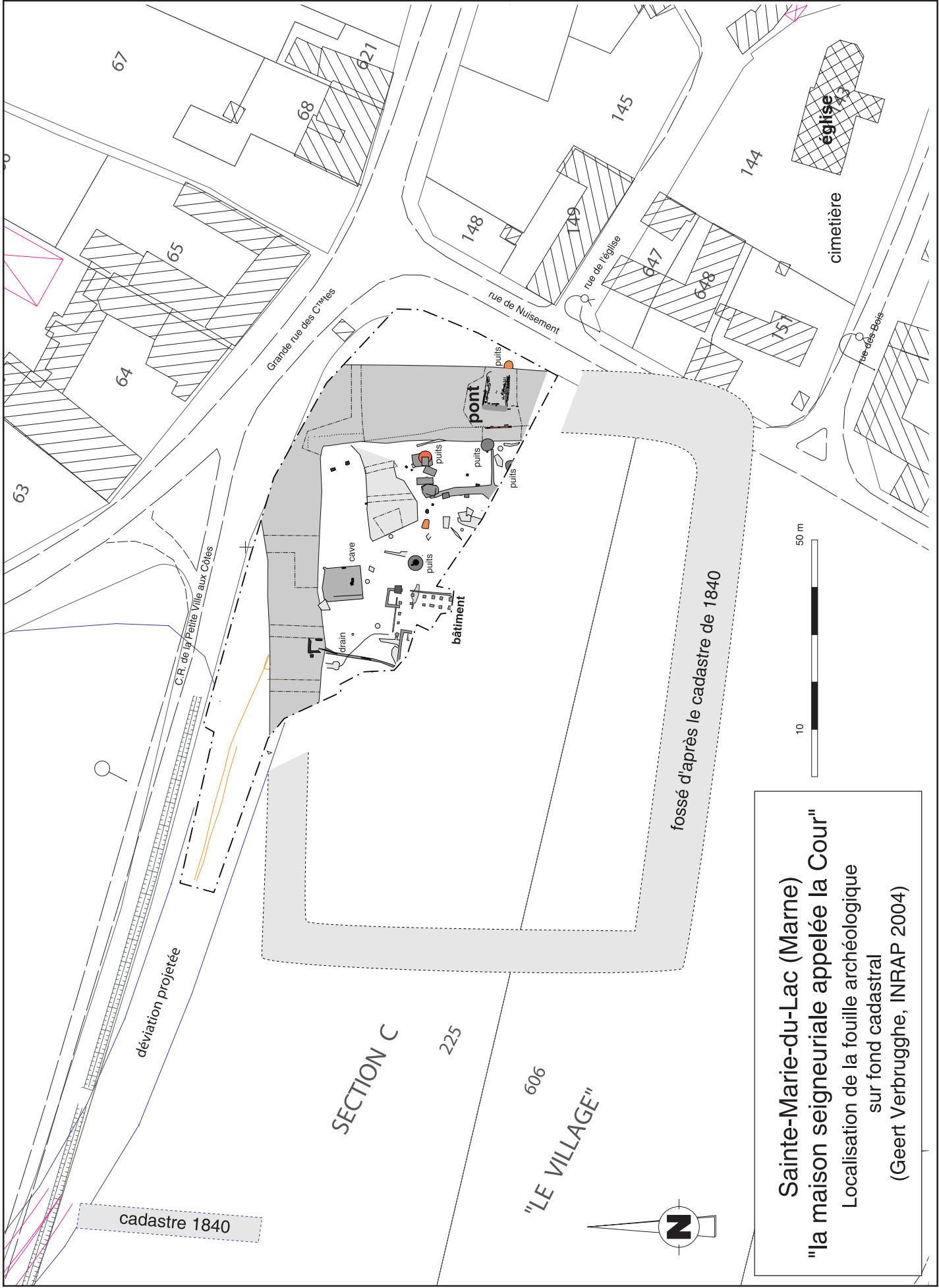
Cette intervention nous révèle donc des vestiges soulignant l'importance de l'occupation moderne sur ce site de type maison forte, et particulièrement

impressionnants pour les réaménagements du pont. Le site s'inscrit dans une partie de la Champagne où ce type de site est particulièrement bien représenté et où d'autres sites comparables, bien que différents, sont en cours d'étude, en particulier les vestiges mis au jour autour du "Vieux Château de Longchamp" (commune de Perthes). Ces interventions en cours, ou d'autres à venir (Cheminon), fournissent des vestiges

contemporains qu'il serait possible d'intégrer dans une démarche micro-régionale. Les datations dendrochronologiques de Sainte-Marie-du-Lac apporteront peut-être des jalons chronologiques à ces ensembles céramiques provenant d'habitats ruraux méconnus.



Sainte-Marie-du-Lac / Nuisement
Cliché : Geert Verbrugghe (INRAP)



Sainte-Marie-du-Lac (Marne)
"la maison seigneuriale appelée la Cour"
 Localisation de la fouille archéologique
 sur fond cadastral
 (Geert Verbrugghe, INRAP 2004)

L'intérêt d'un suivi archéologique de travaux : l'exemple de Troyes

Arnaud Rémy (INRAP)

PRÉALABLEMENT À LA CONSTRUCTION d'un parking souterrain à Troyes, place de la libération, la communauté d'agglomération troyenne a procédé à l'implantation d'un nouvel ovoïde (conduit d'évacuation des eaux usées et pluviales), l'ancien se trouvant en limite d'emprise du futur parking. Le contexte archéologique dense a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un suivi de travaux sur l'ensemble du tracé.

L'étude du site étant en cours, les informations fournies dans ce résumé sont susceptibles d'être modifiées une fois l'étude du mobilier réalisé.

1. Contexte archéologique

Le site se situe place de la Libération-rue Labonde, en parallèle à l'actuelle préfecture. Ce secteur correspond au centre de l'enceinte médiévale et se situe à proximité des remparts antiques. Les données historiques fournissent quelques éléments sur l'occupation de cette place. Au XIX^e s. une "halle au blé" s'élevait dans la partie ouest de la place. Mais il faut surtout remarquer la présence de deux édifices religieux attestés au XII^e s. et détruit en 1796 : l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains et l'église Saint-Jacques.

2. Méthode

L'implantation de l'ovoïde a nécessité la réalisation d'une tranchée de 120 m de long reliant le quai du comte Henri à la rue Emile Zola. Celle-ci atteint une profondeur de 4 m pour une largeur de 3 m.

Le décapage archéologique s'est organisé de façon à précéder l'entreprise chargée de

la pose de l'ovoïde. Le tracé a été divisé en sections de 4 m de long correspondant à une longueur de blindage coulissant.

L'enregistrement a été effectué section par section. Les structures ont été repérées par triangulation jusqu'à 1,10 m sous le niveau de la surface, puis par croquis côté.

3. Résultats

Cette opération a permis de mettre au jour plusieurs types d'aménagements.

- Les murs et fondations :

Il s'agit soit de piliers de fondations à mettre en relation avec la "halle au blé", soit de massifs de fondations pouvant correspondre à des éléments du cloître de l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains. Ces derniers ont la particularité d'être fondés sur des pieux en bois. Ces pieux semblent avoir différents types d'agencement avec des organisations plus ou moins régulières.

- Les inhumations :

Des sépultures ont été observées sur l'ensemble du tracé. En moyenne, celles-ci se développent entre 0,80 m et 2 m sous le niveau de surface actuelle. La concentration la plus importante se situe dans la partie ouest du tracé et correspond au cimetière paroissial de l'église Saint-Jacques. Dans l'état actuel des données, ces sépultures semblent couvrir une période allant du X^e s. à l'époque moderne. Plusieurs coquemars utilisés comme pots à encens et datant des XV^e et XVI^e s. ont pu être observés.

- Le paléochenal

La présence de dépôts hydromorphes a été constatée à environ 350 cm de profondeur. Ceux-ci ont livré un abondant mobilier céramique couvrant une période allant du I^{er} s. au III^e s. après J.-C. ainsi que quelques éléments en verre (gallo-romain ?) et un fragment d'enduit peint.

Ces dépôts contenaient également de nombreux pieux en bois plantés verticalement et, pour certains d'entre eux, reliés par des planches transversales. Leur fonction est encore incertaine, il pourrait s'agir d'aménagements de berges. Ce paléochenal pourrait être lié au cours de la Vienne dont le lit se situerait à l'est de la place à l'époque gallo-romaine.

4. Conclusion

Malgré les conditions particulières de l'intervention conditionnée par la technique de pose de l'ovoïde, les résultats montrent

l'importance que peut avoir un suivi de travaux notamment en milieu urbain. Ils devraient permettre d'apporter des informations complémentaires sur l'urbanisation ou la mise en place de la trame urbaine, qui pourront utilement être mis en relation avec les données de la fouille du parking de la place de la Libération.

Bibliographie :

-G. Deborde, rapport de diagnostic archéologique, *Troyes, Place de la Libération*, INRAP, Service régional de l'archéologie, 2003.

-M. Lenoble, G. Deborde, *Document d'Evaluation du Patrimoine Archéologique des Villes de France, Troyes*, Centre national d'archéologie urbaine, 1995.

Le site de la place de la Libération à Troyes : un premier état de la question

Stéphanie Degobertière, Philippe Kuchler et Cécile Paresys (INRAP)

LA FOUILLE, COMMENCÉE il y a deux mois, a permis la mise au jour partielle des vestiges attribués à l'église Saint Jacques (XI^e-XIV^e s.) et au cimetière paroissial attenant (XII^e-XVIII^e s.) ainsi que des fondations de la "halle au Blé" (XIX^e s.). Connus par les sources documentaires anciennes, leurs emplacements ont été ponctuellement observés lors du diagnostic préalable à l'opération.

Pour l'instant, la fouille s'est concentrée sur le cimetière, avec comme objectif d'identifier le développement des pratiques funéraires aux périodes médiévale et moderne. À ce jour, les défunts sont majoritairement inhumés sur le dos, la tête à l'ouest. Cependant, la fouille a déjà permis d'observer quelques variabilités dans le mode d'inhumation. Par ailleurs, la présence d'ossuaires témoigne d'une gestion de l'aire sépulcrale.

Le mobilier funéraire découvert nous renseigne principalement sur les modes d'inhumation (épingles de linceul, clous de cercueil). Toutefois, quelques défunts sont inhumés avec des éléments d'accessoires vestimentaires et de parures (bagues, attaches, etc.).

Cette opération d'archéologie préventive est donc une occasion unique d'étudier le développement d'un cimetière et de sa population sur environ sept siècles.



Troyes, Place de la Libération
Cliché : Cécile Paresys, INRAP

Les fouilles de Rumilly-les-Vaudes au lieu-dit "Les Champignelles" : une ferme indigène gallo-romaine précoce ?

Julien Grisard (INRAP)

CETTE COMMUNICATION a pour but de présenter les premiers résultats de la fouille qui se s'est déroulée du 17 juin au 5 août 2004 sur le site de Rumilly-les-Vaudes, au lieu-dit "Les Champignelles", dans le département de l'Aube et situé à 17 km au sud-est de la ville de Troyes. Le village se trouve à 2,5 km au sud-ouest du cours de la Seine et à 2 km au sud de la RN 71 qui mène de Troyes à Bar-sur-Seine. La parcelle sur laquelle reposent les vestiges, est localisée à environ 2 km au nord-ouest du village actuel, non loin du terroir de la commune de Vaudes. Un ruisseau, l'Hozain, coule à environ 350 m au sud de la parcelle.

Le gisement est situé dans la plaine alluviale de la haute vallée de la Seine, sur la rive gauche de cette dernière. En effet, entre Villemoyenne et Montceaux-les-Vaudes, le couloir alluvial de la Seine, ouvert dans une formation tendre du Crétacé inférieur (Albien moyen), s'élargit considérablement jusqu'à atteindre 5 km. Le site est localisé plus précisément sur des alluvions anciennes de basse terrasse dites de "5 m". Le *substratum* est donc constitué de dépôts de grèves calcaires de 2 à 6 m d'épaisseur. Quelques veines de sable ont également été appréhendées. Il s'agit très probablement de reliquats de sols périglaciaires.

Les fouilles ont porté sur une surface de 26 360 m². Après deux semaines de décapage, environ 800 structures archéologiques ont été appréhendées. La fouille a permis de dégager partiellement une ferme indigène attribuable, pour le moment, à la transition La Tène finale / gallo-romain précoce.

Ainsi deux extrémités d'enclos matérialisées par des fossés ont été aperçues à l'ouest du terrain. Le premier enclos est constitué d'un

fossé de 0,3 m de large, doublé d'une palissade sur poteaux dont les diamètres varient de 0,25 à 0,35 m. Il possède une ouverture à l'angle sud-est. Quelques tronçons de fossés, à l'ouest, semblent faire partie de ce premier enclos.

Le deuxième enclos, quant à lui, est constitué d'un fossé de 0,3 m de large, avec, au sein de celui-ci, une palissade sur poteaux constituée d'une alternance de poteaux de faibles (0,25m) et forts (0,50 m) diamètres. Cet enclos possède une ouverture à l'est, avec un aménagement de deux poteaux en avant de cette dernière.

Ces deux extrémités d'enclos sont recoupées par un fossé, d'environ 170 m de long, de 4 m de large, profond de 1,5 m et daté des XV^e/XVI^e s.

Des fossés, orientés selon deux axes principaux nord/sud et est/ouest, ont été perçus. Ces fossés présentent tous des dimensions similaires ; une largeur comprise entre 0,4 et 0,5 m, une profondeur variant de 0,10 à 0,25 et un profil en U très évasé. Ces fossés peuvent être d'anciennes limites parcellaires, pouvant éventuellement servir de drain pour l'évacuation des eaux pluviales.

Plusieurs palissades sur poteaux ont également été appréhendées. Elles sont orientées selon deux axes principaux nord/sud et est/ouest. Elles sont de longueur variable et les espacements entre les empreintes de poteaux sont de l'ordre de 2,5 m environ. Certaines présentent des ouvertures. Ces palissades sont à mettre en relation avec quelques fossés. En effet, certains les recoupent et permettent ainsi de saisir, dans l'état actuel des connaissances, au moins deux phases d'organisation et de structuration du gisement.

En ce qui concerne les bâtiments, ce n'est pas moins de 26 unités architecturales qui ont été relevées. Ainsi, quatre aires géographiques, d'importance inégale et concernant la répartition des bâtiments, ont été constatées. Les modules de bâtiments rencontrés sont très variables, avec des modules rectangulaires structurés par 4, 5, 6, 8 et 10 poteaux. Trois bâtiments ont toutefois attiré notre attention. Le premier est un bâtiment de plan rectangulaire de 12 m x 5 m, reposant sur 13 poteaux (et plus ?). Le second est de plan rectangulaire de 7 m x 5 m, sur 14 poteaux. Enfin, le dernier est également de plan rectangulaire de 9 m x 7 m, reposant sur 16 poteaux répartis en 4 rangées de 4 poteaux. Deux orientations sont à retenir, nord-sud et est-ouest.

6 puits ont également été appréhendés. Ils sont généralement de forme circulaire ou subcirculaire, d'un diamètre variant de 1,2 à 6 m et tous profonds de 2,4 m, atteignant ainsi la nappe phréatique actuelle. Seul un puits présentait une amorce de cuvelage, en pierre calcaire. On peut également signaler que le plus gros puits a livré à lui seul plus de 50 % du mobilier de la fouille.

Quelques fosses, une vingtaine au total, de formes et de dimensions variées mais n'excédant pas 1,8 m de long et 0,6 m de profondeur, ont été perçues. Elles sont disséminées sur toute l'emprise de terrain. Deux bâtiments seulement possèdent des fosses à proximité immédiate. Pour la plupart ce sont probablement des fosses d'emprunt. A noter également qu'une seule fosse a livré quelques tessons de céramique gallo-romaine.

En conclusion, nous pouvons dire des fouilles de Rumilly-les-Vaudes, qui sont à l'heure actuelle, toujours en étude, qu'elles ont permis de dégager une partie d'un vaste ensemble pastoral dont nous n'avons pas pu préciser l'extension, mais qui accueille probablement plusieurs fermes indigènes. Toutefois, quelques indices d'une occupation protohistorique, probablement de La Tène finale, sur l'ensemble du site ne nous ont pas pour le moment permis de préciser s'il y a eu continuité ou rupture au niveau de l'occupation. Reste à identifier et, si possible, définir précisément l'origine, la dimension et la finalité de cette mise en valeur précoce de ce territoire.

Scènes d'enlèvement à Montcy-Saint-Pierre (Charleville-Mézières) Des peintures murales prestigieuses

Sabine Groetembril (Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines, CNRS-ENS)

Contexte archéologique

EN NOVEMBRE 1999, un collecteur d'égout a été installé à l'angle de la rue de Castrice et de la rue des Noires Terres, dans le quartier de Montcy-Saint-Pierre à Charleville-Mézières. Lors de ces travaux, une cave gallo-romaine a été fortuitement mise au jour. Profonde de 2,30 m, elle contenait un ensemble important de fragments d'enduits peints et de stuc. Une fouille d'urgence a été mise en place et la surveillance permanente des travaux qui correspondaient à une étroite tranchée le long de la rue de Castrice fut organisée par l'équipe de Jean-Pierre Léman (CARA : Centre Ardennais de Recherches Archéologiques) sous la surveillance de Christophe Laurelut (AFAN), mandaté par le service régional de l'archéologie. Malheureusement les conditions de découverte, l'étroitesse de la tranchée et le peu de temps dévolu à la fouille n'ont pas permis de dégager l'entièreté de la cave.

Conscient du caractère exceptionnel de leur découverte, les membres du CARA ont contacté le Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines de Soissons (CEPMR-CNRS) afin que les fragments d'enduit soient étudiés avec pour objectif la présentation en musée.

Comme nous avons pu le constater dès l'évaluation, l'ensemble des éléments de décor prélevé dans la cave est homogène et présente quatre types de motifs : imitations d'*opus sectile*, édifices à bandes d'encadrement multiples, scènes figurées et stucs.

L'état de conservation de ces enduits est excellent. Le mortier est de bonne facture et il a traversé les siècles sans se dégrader. De

même la couche picturale est bien conservée ce qui atteste une bonne maîtrise de la technique de la fresque.

Bien que ces peintures aient été jetées pêle-mêle comme matériaux de remblais dans une cave, le remontage du décor a pu se faire par petites plaques suffisamment riches en informations pour pouvoir comprendre la globalité de la composition, du sol au plafond. Ainsi, les dimensions restituées du décor sont imposantes : au minimum 4,60 m de haut sur environ 8 m de long.

Décor

Le décor comprend deux zones toutes deux amplement développées.

Une zone inférieure composée d'une plinthe et de grands panneaux d'imitation de marbre, surmontés d'un bandeau de petits panneaux d'imitation d'*opus sectile*.

Une zone supérieure rythmée par des édifices qui encadrent un tableau mythologique à grande échelle ; elle est couronnée par une corniche en stuc.

Ces deux zones sont séparées par une corniche en stuc.

Cette séparation horizontale est doublée d'une séparation verticale assez colossale : deux demi-colonnes engagées, stuquées et peintes en imitation de marbre complètent le décor.

Deux scènes mythologiques sont attestées : une à fond bleu et l'autre à fond vert.

La scène à fond bleu est la plus "complète". Elle présente un personnage féminin, de taille presque réelle, à moitié nu de dos. Elle a une jambe tendue, l'autre est pliée et prend appui sur un rocher. Avec sa main gauche, elle tient le poignet d'un personnage masculin vu de

face. Cette scène est représentée sur un fond sobre, sans agrément, réalisé en un subtil dégradé de bleu.

Il s'agit bien d'une scène mythologique. Mais, son interprétation n'est pas simple, car aucun signe, aucun attribut ne permet d'identifier les personnages. Cependant, quelques indices ont pu orienter nos recherches. Tout d'abord, le fond bleu et la présence du rocher sous-entend une atmosphère d'eau, de source, de grotte. Le personnage de droite pourrait alors être une Nymphe des eaux, représentée à peine vêtue et coiffée d'une couronne de feuilles. Le second personnage est plus énigmatique : féminin ou masculin ? Difficile à dire, seules les larges épaules et les pectoraux font pencher pour un homme. La carnation claire et la finesse des traits indiqueraient dans ce cas la jeunesse du personnage.

Le rapport entre les deux personnages est intéressant également ; la relation est loin d'être affectueuse, le jeune homme bouge (part ?), la jeune fille semble l'agripper. Ainsi ces indices nous permettent de proposer comme interprétation pour cette mégalographie l'enlèvement d'Hylas par les Nymphes.

En l'absence de cruche dans la main de notre personnage central, l'identification d'Hylas reste hypothétique, cependant les analogies permettent de la considérer comme très pertinente.

La composition de la mosaïque de Saint-Romain-en-Gal nous apparaît la plus proche avec Hylas en position centrale, sa cape volant au vent et une nymphe de dos qui l'agrippe par le bras, dans un cadre sobre avec seulement quelques rochers.

La scène à fond vert est plus partiellement conservée. Seuls sont attestés deux personnages féminins et deux personnages masculins. Mais nous n'avons pu déduire aucun lien entre les différents personnages. La position horizontale d'une des figures fait penser également à un enlèvement. Cependant, les indices ne sont pas suffisants pour proposer une interprétation.

Datation

En passant en revue les abondantes comparaisons, parmi lesquelles les peintures de Boult-sur-Suippe (Marne) sont les plus proches, on sent bien que le décor de Charleville se situe entre deux tendances attestées au II^e s. : d'un côté, un grand champ blanc orné d'édicules à bandes colorées et, de l'autre, un intérêt manifeste pour des scènes figurées dans un cadre architectural imposant : *opus sectile* et colonnes adossées marquent cette volonté de remettre au goût du jour le modèle pompéien du début de notre ère. Par l'analyse stylistique, nous pouvons proposer de dater ces peintures vers 160-180 après J.-C.

Décor public ou privé?

A Charleville, nous ne connaissons pas le contexte architectural de ce décor prestigieux. Son côté imposant nous a longtemps fait pencher pour une appartenance à un édifice public, des thermes par exemple. Mais il est intéressant de noter que, à l'exception de Boult-sur-Suippe (hypogée), toutes les comparaisons proviennent de riches demeures privées (Narbonne et Famars...) dans lesquelles les propriétaires voulaient montrer par le choix des thèmes décoratifs leur attachement à la romanité.

Deux sites protohistoriques de stockage à l'emplacement de la future distillerie de Bazancourt-Pomacle

Vincent Desbrosse (INRAP)

LE GROUPE CRISTAL UNION ayant la volonté d'implanter une distillerie à proximité de sa sucrerie de Bazancourt, un diagnostic archéologique fut mené en janvier 2003 sous la direction de Marie-Cécile Truc.

Cette opération a permis de découvrir 8 sites qui ont tous livré des traces d'occupations protohistoriques. Deux d'entre eux, les sites 2 et 3, ont fait l'objet d'une fouille cette année. Au total près de 3,5 ha ont été décapés.

Le site 2 a livré les plans de 21 bâtiments pour l'essentiel à 4 poteaux.

Le site 3 est lui aussi un site de stockage mais contrairement au précédent, il a été décapé

dans son intégralité. 57 bâtiments ont pu être identifiés. Ce site se distingue du précédent par une structuration de l'espace beaucoup plus marquée. En effet, un système de fossés de palissades, interrompu par des entrées monumentales, délimite plusieurs zones abritant des bâtiments.

A ce stade de l'étude, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que toutes ces constructions ne sont pas contemporaines, mais qu'elles témoignent de réfections et d'agrandissements dans un laps de temps relativement court.



Bazancourt / Pomacle
Cliché : Vincent Desbrosse, INRAP

Les prospections aériennes 2004 en Champagne –Ardenne

Bernard Lambot (Bénévole)

LA SÉCHERESSE DE L'ÉTÉ 2004 a été particulièrement favorable aux prospections aériennes dans la région Champagne-Ardenne. C'est la grande plaine crayeuse qui a révélé le plus de sites, comme à l'accoutumée.

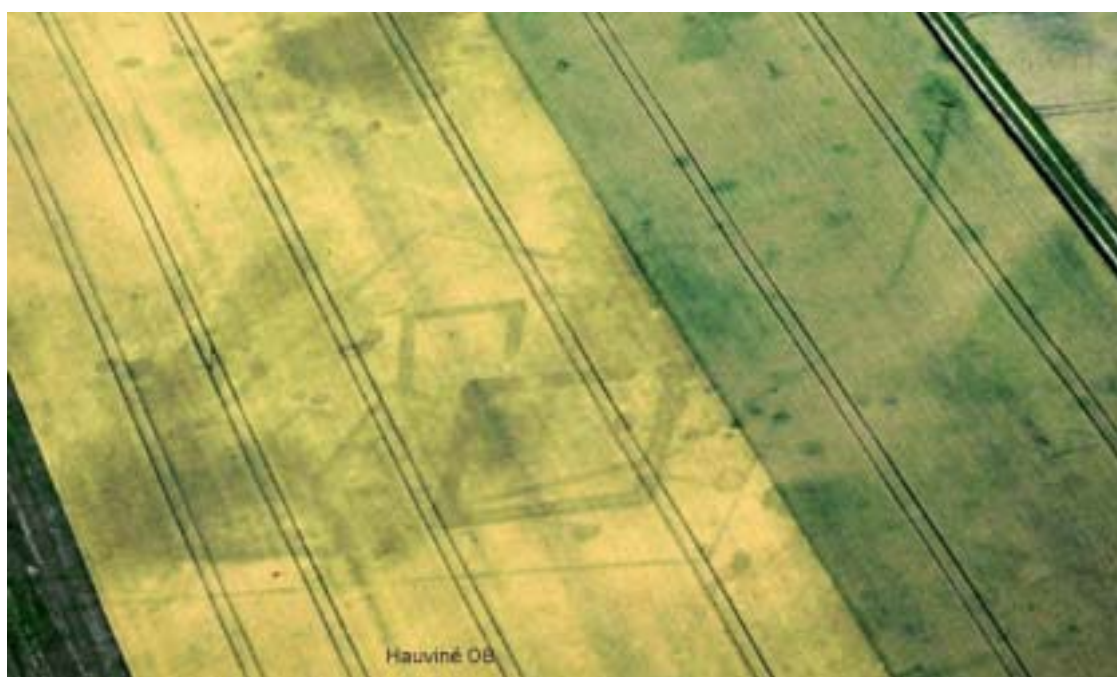
Les vallées alluviales n'ont pas été aussi révélatrices qu'on pouvait l'attendre. Ce n'est pas une chaleur prolongée qui est à l'origine du phénomène, mais une carence hygrométrique sévère depuis le printemps et qui se poursuit actuellement. Les différences dans les teintes des céréales n'étaient donc pas aussi franches que pendant une pointe caniculaire faisant suite à un déficit en eau au printemps.

Bien entendu, le sud du département des Ardennes et le département de la Marne ont été survolés en priorité, livrant une belle

moisson de documents dont certains sont assez spectaculaires. Nombre de sites connus ont été de nouveau photographiés, apportant des informations complémentaires dans la moitié des cas environ, soit par l'apparition de structures nouvelles, soit par l'amélioration de la perception du site.

Les prospections ont été étendues dans l'Aube, dans le secteur compris entre Romilly-sur-Seine et Arcis-sur-Aube et jusqu'au nord de Troyes. Dans cette région, de nombreux sites ont été photographiés. L'apport de ces prospections ne pourra être évalué qu'après comparaison avec la banque de données de la carte archéologique du SRA.

Le décompte des sites photographiés n'est pas encore fait. En revanche la totalité de la cartographie a été menée à bien.



Hauviné (Ardenne)
Cliché : Bernard Lambot

La nécropole mérovingienne du Mont-Hermé à Saint-Brice-Courcelles (Marne)

Benoît Roux et Maurice Grand (GEACA)

Historique de la fouille

C'EST EN MARS 1973 que les deux premières tombes à sarcophages ont été découvertes de façon fortuite par un agriculteur, au lieu dit "Le Mont-Hermé", dans la commune de Saint-Brice-Courcelles. Conscient de sa découverte, le cultivateur décida d'avertir le maire de la commune. Le premier squelette fut dégagé et déposé chez ce dernier, quant à la seconde tombe elle fut fouillée dans la foulée.

En janvier 1981 démarre un programme de lotissement à Saint-Brice-Courcelles. La zone concernée représentait une surface de 25 hectares, qui était alors occupée par des cultures. Le District de Reims, sensible aux problèmes archéologiques posés par l'urbanisation d'un terrain inoccupé jusqu'ici, avait alors fait procéder à une photo-interprétation du site et demandé à la Direction des Antiquités d'intervenir préventivement sur le terrain.

Les fouilles du Mont-Hermé sont alors confiées au Groupe d'Etudes Archéologiques de Champagne-Ardenne (Hervé Toullec et Denis Biget) et vont s'étaler sur deux années, 09/1981 à 11/1981 et 04/1982 à 06/1982. Ces quatre mois de fouille vont permettre la mise au jour partielle d'une nécropole mérovingienne.

Malheureusement, le vol des plans du site et du matériel photographique, à la fin de l'année 1981, rend alors toute publication future incomplète. C'est ainsi que pendant près de vingt ans, les découvertes faites au Mont-Hermé sont restées méconnues.

Site et situation du Mont-Hermé

Le lieu dit le Mont-Hermé est une colline qui culmine à 87,7 m et domine la vallée de

la Vesle, à l'ouest de Reims. Il constitue la limite méridionale de la commune de Saint-Brice-Courcelles.

Le site fouillé, situé à l'extrémité sud-est de la colline du Mont-Hermé, représente une superficie totale de 570 m². Malgré une position géographique à priori favorable à la présence de vestiges archéologiques, proximité de la voie Reims-Soissons et de la Vesle, le site du Mont-Hermé n'avait encore jamais vraiment suscité l'intérêt des chercheurs. Il semble pourtant qu'au tout début du XX^e s., des objets d'époque "gallo-romaine" y ont été découverts (sans plus de précision chronologique). Une position assez privilégiée faisait probablement du Mont-Hermé au début du Moyen Age, un lieu d'échanges commerciaux, où aurait pu s'installer un habitat groupé dont l'importance nous échappe encore.

Il semble donc que la nécropole fouillée corresponde au premier cimetière de Saint-Brice-Courcelles. Ce qui tend à accréditer cette thèse c'est que l'on sait qu'aux alentours des années 700 on assiste, de façon générale, à la mise en place de structures d'habitats groupés, que l'on pourrait qualifier de proto-villages, favorisés à la fois par la christianisation, les échanges commerciaux et le soutien aristocratique. Et bien que les techniques de constructions n'évoluent pas (habitats en bois), on assiste à une véritable prise en compte de la communauté.

Etude taphonomique

Lors de l'intervention archéologique de 1981-1982, 28 tombes pour 44 individus ont été fouillées. Dans la totalité des cas les sujets ont été inhumés en *décubitus dorsal*, dans des fosses peu profondes, en moyenne 0,60 m par rapport au sol de l'époque. Le mode de

dépôt est assez variable, nous avons trois cas d'inhumations en sarcophage en plâtre (T 01) ou en pierre calcaire (2 tombes découvertes en 1973). Nous avons également dans deux cas des fosses plâtrées (T 23 et T 25). Nous avons évidemment plus de mal à identifier les inhumations dans des contenants périssables. En effet une étude taphonomique d'après l'analyse de photographies, même assistée par ordinateur, est assez utopique. Nous pouvons toutefois soupçonner la présence d'inhumations dans un linceul cousu (T 13) et dans un cercueil (T 15). Dans une majorité des cas, il semble que l'inhumation en pleine terre a été privilégiée comme mode de dépôt. Nous avons observé de nombreuses réductions de corps et il apparaît après étude que la réutilisation des contenants et le recoupement de sépultures antérieures, observées tout au long de la période d'exploitation du Mont-Hermé, ont engendré différents traitements des ossements perturbés. Une partie des squelettes ainsi détruits n'a dû faire l'objet d'aucun soin particulier, si l'on en juge par la quantité assez importante d'ossements erratiques contenus dans les couches de remblais. Il semble toutefois que les crânes aient fait l'objet d'un soin particulier et aient été réenfouis de façon plus systématique que les autres parties du corps.

Par ailleurs, on observe le regroupement, plus ou moins sélectif des ossements, déposés le plus souvent à la tête (T 13) ou au pied du nouvel inhumé (avec ou sans élément de séparation), parfois dans une alvéole latérale (T 01 et T 12) ou encore au-dessus du couvercle (T 01).

Les réductions de corps sont donc à considérer ici à la fois comme des réponses aux problèmes posés par la gestion d'espaces funéraires et comme l'expression des liens que les vivants voulaient pérenniser après leur mort, tel les liens familiaux qui, d'après la réparation spatiale observée au Mont-Hermé, semblent avoir été privilégiés.

Mobilier et datation de la nécropole

La fouille de la nécropole n'a révélé que très

peu de mobilier. La tombe 22 a révélé, dans son coin supérieur droit, un vase biconique renversé et brisé à de nombreux endroits. Une étude plus approfondie de la forme de cette céramique nous permet de dater de façon relativement précise le dépôt du vase. On obtient ainsi une fourchette de temps entre 650 et 700 ap. J.-C. (Phase GHI/II de la typologie de Périn)

La tombe 05 a révélé quant à elle une alliance en bronze, une bague à chaton ainsi que deux boucles d'oreilles en argent recouvertes de lamelles de cuivre, situées au niveau du bloc cranio-facial. Malheureusement cette parure ne nous est pas parvenue, aucune étude poussée n'a donc pu être réalisée. L'étude des boucles d'oreille, sur dessin, a permis de dater plus précisément cette sépulture, on obtient ainsi une fourchette de temps entre 650 et 690 ap. J.-C. (Phase IV et V de la typologie Roth/Theune)

Compte tenu de ces informations, ainsi que de l'étude de la superposition des tombes, on peut dire que les tombes fouillées datent du VII^e-VIII^e s. Il est toutefois possible que les tombes les plus au nord soient plus récentes (absence totale de mobilier).

Etude paléopathologique

L'étude paléodémographique nous a permis de constater que les individus inhumés présentaient très peu de pathologies post-crâniennes (5 sujets touchés par de l'arthrose et un sujet touché par un tassement vertébral). Les pathologies crâniennes sont quant à elles surtout concentrées au niveau de la dentition. Le taux de lésions carieuses ($\approx 10\%$), ainsi que le taux de pertes *ante-mortem* avec résorption alvéolaire partielle ou totale ($\approx 10\%$), sont assez proches des taux observés sur d'autres sites de la même période. 70% des dents observées étaient recouvertes de tartre, souvent une fine couche, ce qui traduit incontestablement une hygiène bucco-dentaire assez déplorable. Dans l'ensemble, les dentures que nous avons observées sont très usées, stade 3-4 (classification en 5 stades de BROCA, 1879), même chez de jeunes personnes, ce

résultat indique vraisemblablement que ces individus sollicitaient de façon importante leur appareil masticatoire et que la nourriture qu'ils ingéraient était assez agressive pour la denture. On peut donc supposer que le taux de silice dans les moutures était assez important et que la viande qu'ils mangeaient n'était pas vraiment tendre. De plus il existe une variété de comportements culturels qui peuvent altérer la denture (limage des couronnes ou marottes).

Dans trois cas (sujets 0202, 0301 et 1201) il nous a été possible d'établir un lien entre les infections dentaires dont étaient atteints les sujets (kyste ou abcès radiculo-dentaires) et leurs décès.

Tombe 16



Saint-Brice-Courcelles - Mont-Hermé -
Tombe 16, inhumation triple

La tombe 16 a posé de nombreuses questions. Il s'agit d'une inhumation triple avec une jeune femme (20-25 ans), dont l'état de santé est assez bon malgré des traces d'arthrose cervicale qui sont sans doute le fruit d'un travail soutenu et/ou des mouvements répétitifs. Cette femme est inhumée avec deux

enfants approximativement du même âge (8 ans \pm 24 mois). Cette tombe semble être une sépulture de type épidémique. En effet les tranches d'âges ici concernées (enfants de plus de cinq ans et jeune adulte) sont, dans le cas de recrutement dits "normaux", des tranches d'âge peu touchées par la mortalité. De plus, les décès simultanés de ces trois individus jeunes pouvant appartenir à la même famille peut s'expliquer aisément en cas de maladie (nous ne pouvons ici parler d'épidémie mais plus d'un foyer infectieux contenu au vu du reste de la nécropole). Toutefois nous ne pouvons exclure d'autres hypothèses comme une mort accidentelle ou même un meurtre...

Etude paléodémographique

Il est important de s'interroger sur le type de recrutement de la nécropole du Mont-Hermé, c'est l'analyse des résultats de l'étude paléodémographique qui nous a permis d'apporter des éléments de réponse. L'étude de la population non-adulte nous a révélé une mortalité légèrement supérieure aux modèles théoriques existants. Ceci peut s'expliquer par la fragilité de ces classes d'âge, sans pour autant qu'il s'agisse de décès consécutifs à une épidémie. A l'inverse l'analyse de la population adulte nous révèle un coefficient de répartition homme-femme tout à fait normal (≈ 1).

Pour ce qui est de l'espérance de vie à la naissance (e^0) calculée grâce à la méthode mise en place par Bocquet et Masset (*Estimateurs en paléodémographie*) nous obtenons $e^0 = 21,7$ ans, ce qui en terme de paléodémographie est tout à fait caractéristique des populations pré-jennériennes ($20 \text{ ans} < e^0 < 40 \text{ ans}$). Il semble donc que la population du Mont-Hermé soit une population naturelle, qui ne semble pas avoir été trop éprouvée par les diverses crises démographiques possibles, *a fame a peste, a bello [libera nos, Domine]*.

Une pierre bourguignonne dans les églises troyennes : la pierre de Tonnerre

Cédric Roms (LAMOP/Université Paris 1/CNRS)

CETTE RECHERCHE SUR LES MATÉRIAUX de construction des églises troyennes s'inscrit dans le cadre d'une thèse menée au sein de l'Equipe d'Histoire des Techniques (Paris 1–CNRS, UMR 8589, LAMOP). Cette étude porte sur la pierre dans la construction religieuse troyenne aux époques médiévale et moderne en intégrant la question de l'extraction des matériaux, de leur mise en œuvre et de l'économie de la pierre pour les périodes concernées.

L'étude des matériaux de construction à l'échelle d'une ville permet de mettre en évidence des phénomènes de mode, l'utilisation spécifique de certains matériaux en fonction de la nature de l'édifice : pierre de Tonnerre pour la construction religieuse ; bois, briques et craie pour les édifices civils, et enfin pierre de Tonnerre puis de Bourguignons (à partir du XVI^e s.) pour les fortifications de Troyes.

La ville de Troyes présente donc un intérêt majeur pour une étude sur les matériaux lithiques utilisés dans la construction urbaine. Les ressources géologiques locales médiocres du sous-sol ont contraint les bâtisseurs à importer des matériaux de construction de qualité.

La détermination de la nature des pierres

La cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul ainsi que l'église Saint-Jean-au-Marché, en partie reprise au XVI^e s., sont les deux édifices pour lesquels l'étude est la plus aboutie à l'heure actuelle. La détermination des calcaires utilisés s'est effectuée en archives avec l'étude des comptes de construction, parallèlement aux recherches sur le terrain (observations visuelles) et aux analyses de cathodoluminescence au microscope

électronique à balayage.

Ces deux méthodes complémentaires ont permis de mettre en évidence la domination de la pierre de Tonnerre (calcaire Jurassique) et principalement celle extraite des carrières d'Angy (Yonne). Toutefois, nous avons pu observer pour la cathédrale des calcaires provenant de l'Aube et de Meuse en quantité moindre et tardivement, à partir du XVI^e s. Il faut toutefois indiquer que la craie locale indurée est utilisée en grande quantité pour les voûtes et dans les fondations sous forme de moellons. De plus, il semblerait qu'un calcaire exploité dans la région de Chaource ait pu être employé dès le XIII^e s. dans les piliers du chœur. La pierre de Tonnerre peut représenter jusqu'à 45 % de la dépense totale de la fabrique. Seuls les textes peuvent permettre de localiser les carrières, le calcaire de Tonnerre étant très homogène.

La pierre de Tonnerre dans la cathédrale

La pierre de Tonnerre est la seule utilisée, hormis la craie, lors de la reprise de l'église Saint-Jean-au-Marché au XVI^e s. On la retrouve dans toutes les parties de la cathédrale, du XIII^e au XVII^e s. : réseaux des verrières et des roses, murs, arcs boutant, piliers, contreforts, sculpture et statuaire... Il est à noter qu'elle a aussi été employée pour la réalisation de chapiteaux et de frises de la cathédrale du X^e s.

Les analyses effectuées sur les remplages de la rose de la façade occidentale construite par Jean Garnache en 1495 montrent qu'ils sont en calcaire de Tonnerre, comme cela semble être le cas pour la majeure partie des réseaux de l'édifice. Les observations réalisées en 1993 par Annie Blanc du Laboratoire de Recherche des Monuments historiques

(LRMH) sur le portail nord confirment les sources écrites. Les reprises du portail nord, entre 1401-1403 et entre 1461-1463, ont été effectuées en pierre de Tonnerre. Les carrières d'Angy ont fourni 2358 pieds cubes (environ 80 m³) de pierre de Tonnerre pour la pierre de taille, les chapiteaux, des tabernacles, les statues. Les seules autres mentions de pierre concernent de la craie.

Les carrières de pierre de Tonnerre

Le terme de pierre de Tonnerre ne désigne pas une qualité mais une zone géographique comprenant les villages environnant Tonnerre. Toutefois, ce sont principalement les carrières d'Angy situées dans la réserve de l'hôpital de Tonnerre et les finages de Saint-Vinnemer et Lézinnes qui ont principalement alimenté les chantiers des églises troyennes.

Les sites d'extraction ont perduré au cours des siècles ; on peut recenser 37 sites allant de l'Antiquité au XX^e s, dont 14 exploités au Moyen Age et à l'époque moderne. Seul l'un d'entre eux est conservé, les autres ayant été réutilisés postérieurement.

Le site de la "cave Noire" (commune de Saint-Martin-sur-Armançon) permet d'étudier le passage d'une exploitation à ciel ouvert à celle à piliers tournés souterraine, ainsi que les méthodes d'extraction employées. Seule la partie souterraine permet, sans effectuer de fouilles, de mieux appréhender les techniques d'extraction et l'organisation des ateliers. L'extraction souterraine permet

de n'exploiter que les bancs fournissant une pierre de meilleure qualité. La pierre y était extraite sous forme de grands blocs verticaux (1,70 m à 1,90 m de haut, 0,90 m de large et 0,50 m de profondeur). Lesquels subissaient ensuite, comme tendent à le montrer les textes et les traces d'outils, une première mise en forme sur place avant de partir pour le chantier de construction. Cette taille en carrière permettait de réduire le coût du transport qui était calculé au volume des blocs transportés et laisse supposer que les carriers connaissaient aussi les techniques de taille. Toutefois, ce travail sur les lieux d'extraction était aussi réalisé par des maçons venant des chantiers de construction.

Conclusion : le choix de la pierre

Il est assez difficile de percevoir aujourd'hui pourquoi les bâtisseurs ont choisi d'utiliser une pierre plutôt qu'une autre. Les pierres de qualité ne sont pas toutes aussi éloignées que les carrières de pierre de Tonnerre. C'est le cas de sites exploitant le calcaire de Bourguignons situés le long de la Seine. Ce choix de la pierre de Tonnerre s'est révélé onéreux : le prix du transport peut atteindre plus de 80 % du prix total de la pierre. Il semble que les maîtres d'oeuvre aient préféré une pierre alliant qualités esthétiques et physiques, résistant bien aux intempéries et permettant une taille facile, même si pour cela il était nécessaire de la payer plus chère.

Données récentes sur l'âge du Bronze en Champagne

Stéphane Lenda (INRAP)

LES SITES QUI DOCUMENTENT la séquence qui couvre l'âge du Bronze et le début de la période hallstatische, se situent d'une part dans le secteur de confluence entre la Seine et l'Aube (Romilly-sur-Seine, Châtres, Villette-sur-Aube) et d'autre part dans la plaine champenoise (Aulnay-sur-Marne et Sommesous).

Les données sont issues de diagnostics et de fouilles archéologiques menées par l'*Institut National de Recherches Archéologiques* (INRAP). Certains de ces chantiers sont en cours de traitement et les données ont un caractère d'information.

Les sites d'habitats

Distant de quelques centaines de mètres vers le nord du bourg actuel de Romilly-sur-Seine, le site du *Bois de Romilly* fut découvert lors d'une intervention de prospection mécanique (carrière de granulats *SNC MORGAGNI*). Les sondages ont révélé un indice d'habitat protohistorique pour lequel le matériel archéologique (formes céramiques et mobilier métallique) oriente la datation vers le Bronze final. Les structures archéologiques (creusements de poteaux et fosses) sont circonscrits dans les méandres de paléochenaux, sur une éminence graveleuse. La datation de la céramique repose sur des critères techniques (choix du dégraissant et montage au colombin). Le site pourrait avoir une origine qui remonterait à la fin du Bronze moyen : une fosse polylobée contenait un poignard en bronze à deux rivets et languette trapézoïdale.

Les traces laissées par des installations sédentaires à proximité des méandres des cours de la Marne et de la Somme-Soude

révèlent des habitats datés de la fin du Néolithique et du Bronze final/Hallstatt. Les structures sont implantées sur des alluvions qui recouvrent une basse terrasse alluviale ancienne.

Certaines formes céramiques (bords, carènes et fonds) découvertes en surface de fosses de rejet sont attestées dès le début du Bronze final (Bf I) et sont utilisées jusqu'à la phase terminale de l'âge du Bronze (Bf III). Leur utilisation se poursuit au cours du premier âge du Fer (Hallstatt ancien/moyen).

Les sites funéraires

La phase initiale du Bronze final (Bronze final I-IIa) est documenté par l'ensemble funéraire de Châtres *Le Champ Potet* (Aube). Les fenêtres ouvertes lors de ce diagnostic ont permis de découvrir un enclos circulaire associé à un ensemble de 12 fosses sépulcrales (soit 6 inhumations potentielles et 6 incinérations).

Sur la commune de Villette-sur-Aube (sondages sur l'emprise de la sucrerie *Cristal Union*, au lieu-dit *L'Entrée d'Arcis*), c'est un vaste complexe funéraire, étendu sur 6 hectares, qui semble prendre son origine au Bronze final pour perdurer jusqu'à la fin du premier millénaire avant notre ère. La répartition des enclos se déroule linéairement, suggérant une possible chronologie horizontale : les enceintes circulaires sont implantées à l'ouest pour laisser la place aux enclos quadrangulaires vers l'est.

La fouille effectuée à l'emplacement de la carrière de craie qui a servi à la réalisation du doublement de la RN4, sur le territoire de la commune de Sommesous (Marne) a permis

de caractériser le secteur ouest d'une vaste nécropole qui couvre la bordure du plateau. Six enclos circulaires auxquels sont associées deux sépultures à inhumation ont pu être étudiés.

La faible quantité de matériel céramique permet toutefois de proposer une orientation

chronologique vers la phase moyenne du Bronze final (Bf IIb-IIIa). Cet ensemble est en cours de traitement et des datations radiocarbones doivent venir compléter la chronologie du site.

Les céramiques en forme de ciste et de situle en Europe celtique VII^e-II^e s. avant J.-C. : typologie et fonctions. Le cas champenois

Hélène Delnef

(Post-Doctorante, UMR-CNRS 7044, Université Marc-Bloch-Strasbourg II)

CETTE COMMUNICATION PRÉSENTE quelques résultats d'une thèse soutenue en septembre à l'Université Marc-Bloch-Strasbourg II. Ce travail se fonde sur un inventaire représentatif des céramiques en forme de ciste et de situle en Europe celtique (France, Belgique, Allemagne, République Tchèque, Slovaquie, Autriche, Roumanie, Hongrie, Slovénie, Italie du Nord) du Hallstatt final à La Tène moyenne incluse (VII^e-II^e s. av. J.-C.) en contexte funéraire et en habitat. Un ensemble constitué de la Champagne (Ardennes, Marne), la Picardie (Oise, Vallée de l'Aisne et Somme en comparaison), l'Ardenne Belge et l'Hunsrück-Eifel a été pris pour référence pour la partie occidentale de l'Europe. Ces régions possèdent de nombreuses interactions entre-elles, au cours de la période étudiée.

Plusieurs problématiques ont été envisagées :

- l'origine des formes, leur évolution et leur terminologie ;

- le processus d'imitation en céramique des récipients de bronze ;

- les associations et les modes de dépôt en milieu funéraire ;

- la place des vases en forme de ciste et de situle dans les services funéraires.

L'étude des faciès céramiques permet d'étudier sous un angle particulier les relations et les influences interrégionales en Europe. Et bien que les vases en forme de ciste et de situle possèdent des caractéristiques régionales, il est possible de discerner une évolution globale jusqu'au II^e s. L'utilisation et le dépôt des vases en forme de situle et de ciste en argile et en bronze en Europe hallstattienne et laténienne apportent des précisions sur les phénomènes d'adaptation et de réappropriation de certains rites et coutumes et des objets qui leur sont liés.

Vers une typologie des espaces funéraires

Lola Bonnabel (INRAP)

Problématique :

AU FIL DE L'HISTOIRE, l'espace funéraire ne se présente pas comme un phénomène évolutif linéaire¹. Une définition de l'espace funéraire ne peut donc pas être envisagée selon un déterminisme chronologique. D'autres origines doivent être recherchées notamment les particularités micro régionales ou sociétales. Il est donc indispensable d'examiner le phénomène avec précision et d'isoler les critères typologiques récurrents ou spécifiques de ces ensembles.

Les espaces funéraires doivent être examinés à différentes échelles :

- La structure et la relation entre les différents éléments. Ces structures doivent être envisagées au travers de leur espace externe (structure aérienne) et interne (la tombe mise en scène lors de la cérémonie funéraire, le niveau de dépôt d'un défunt dans un silo).
- Le site avec l'organisation des structures entre elles. Un site funéraire est utilisé sur une certaine durée et les choix dans le mode d'occupation de l'espace au fil du temps peuvent être dictés par différents critères, comme la volonté de rapprocher ou d'éloigner les défunts, celle de conserver des espaces de circulation, ou encore de mettre en scène un espace collectif dédié au souvenir et susceptible d'accueillir les pratiques qui y sont liées. L'organisation interne des sites et notamment celle des monuments funéraires ou des bâtiments associés doit être analysée dans une perspective paysagère, tant dans son organisation propre que dans son inscription dans un environnement naturel et humain.
- La région avec notamment les questions de présence/absence, d'inscription dans

le paysage et d'organisation avec les sites ayant d'autres fonctions.

Les catégories d'espaces funéraires

En l'état et pour la spécificité du lieu funéraire, nous proposons un gradient en trois degrés continus :

- Les morts sont intégrés dans des espaces à fonction non funéraire et au sein de structures dont la fonction initiale est détournée ;
- Les morts sont associés à d'autres espaces fonctionnels ;
- Les morts sont à l'origine d'implantation de nécropoles, qui s'inscrivent comme marqueur au sein des paysages et qui peuvent avoir des relations avec des espaces dévolus à d'autres fonctions.

Les résultats qui vous sont présentés aujourd'hui correspondent à une première étape visant à illustrer par des exemples ces trois thèmes particuliers. A terme, une synthèse générale des caractéristiques de chaque type sera proposée à partir de l'étude de l'ensemble du corpus disponible. Elle s'appuiera sur des critères spatiaux, mais également temporels, que ce soit au sein d'une même occupation ou lorsque des espaces fonctionnels différents sont concernés. Y a-t-il coexistence ou succession des différentes fonctions d'un même lieu ?

Les morts intégrés dans un espace originellement non funéraire : l'exemple de l'Europort de Vatry

Inhumations en silos

Les inhumations en dehors de lieux funéraires

sont présentes dans quatre périodes sur l'emprise de l'Europort de Vatry. La plus ancienne de ces "sépultures" ("Mont Lardon"-18) est attribuable à la fin de l'âge du Bronze. Sur le même site, trois autres dépôts ont été découverts au sein de structures de l'habitat du Hallstatt moyen. Ces éléments sont des documents d'une importance toute particulière car, seuls exemples du Hallstatt dans la région, ils comblent un hiatus chronologique et permettent d'observer un geste récurrent dans une perspective diachronique allant du Bronze final à La Tène moyenne.

Trois défunts déposés dans des silos de La Tène moyenne ont également été mis au jour au "Petit Vaux Bourdin" et présentent les caractéristiques de ce type de dépôt.

Les hypothèses interprétatives sur ces dépôts, connus dans toute l'Europe occidentale, dès la fin de l'âge du Bronze et durant les 1^{er} et 2^e âge du Fer, ont été discutées par ailleurs et dans le cadre présent nous nous concentrerons sur les seuls critères d'analyse fondés sur des arguments spatiaux et temporels.

Sur le site du "Mont Lardon", les défunts sont déposés dans des structures au sein de l'habitat/zone de stockage Hallstattien. Le moment du dépôt par rapport au fonctionnement de la structure et du site est un argument crucial dans l'interprétation du geste : a-t-on des éléments pour reconnaître un rite de condamnation ou d'abandon ?

Dans un cas, le défunt est étendu de tout son long au fond de la structure (qui n'est donc pas un silo en cloche, mais une fosse à emmarchement) immédiatement après son abandon. La fosse est ensuite en partie comblée. Ce qui tend à indiquer une contemporanéité stricte entre la mort de cet homme et l'abandon de cette fosse.

Dans un second cas, le dépôt n'est pas strictement immédiat, mais peu différé (un comblement par le sol ancien est en cours, mais les parois fragiles sont maintenues). Ainsi, la relation temporelle n'est peut-être pas aussi stricte et l'abandon de la fosse peut très légèrement précéder le décès de l'enfant

(ce qui est peut-être un argument négatif pour les tenants de l'hypothèse sacrificielle).

Le troisième cas ajoute un degré de complexité. Le défunt, comme le précédent, ne repose pas sur le fond, il est installé sur un éboulis de craie qui a été interprété sur le terrain comme provenant de la perforation de la paroi de la fosse lors du creusement de la fosse voisine, qui lui est tangente.

On peut donc en déduire que :

- La structure est vide ;
- Elle vient d'être abandonnée (puisque'elle n'a pas encore été comblée par des niveaux provenant des horizons pédologiques) ;
- Une autre fosse est installée à côté (en remplacement ?) ;
- C'est après ce creusement, alors que l'on se retrouve avec deux fosses inutilisables, que l'on dépose le défunt, de manière quasi immédiate.

Un sédiment riche en résidus de démolition se dépose en même temps que le défunt. La fosse n'est pas immédiatement comblée par cet apport sédimentaire et des dépôts successifs s'accumulent, dont certains accompagnés de mobilier archéologique.

Cet épisode est important car il donne des indications nouvelles sur la chaîne opératoire et les éléments déclenchant :

- La structure est volontairement abandonnée puisque l'on en a creusé une autre à côté ;
- La mort du défunt est très proche de cet abandon ;
- Le site est encore occupé après cet épisode, puisque la structure accueille encore des rejets.

La simultanéité entre les décès et l'abandon des structures de stockage est récurrente pour ce site², doit-on pour autant proposer une relation de causalité ? Le site continue d'être utilisé, ces dépôts de défunts sont donc intégrés à l'utilisation du site et s'ils sont en lien avec l'abandon des structures, la vie

semble suivre son cours à proximité.

Les défunts périnataux

Des restes de ces petits défunts, décédés avant terme, à la naissance, ou juste après, ont plusieurs fois été mis au jour sur la fouille de l'emprise de l'Europort. Ils appartiennent à l'âge du Fer ("Petit Vaux Bourdin") et à la période romaine (Bussy Lettrée "Petit Vaux Bourdin" et "En Haut la Gravelle"). Leur datation ne s'est faite qu'à partir des structures qui leur étaient proches car ces très jeunes enfants ne sont accompagnés d'aucun mobilier. Pour les deux exemples de l'époque romaine, dans le premier cas, la fosse est située dans l'emprise d'un bâtiment tandis que dans le second, elle occupe un espace localisé entre un bâtiment et une cave. A chaque fois, le périnatal a été déposé le haut du corps plaqué contre la paroi. Des déplacements d'ossements parfois importants indiquent un moyen de rétention du sédiment, qui n'a pas été identifié.

La position particulière des dépôts de corps de périnataux, en dehors des espaces à vocation strictement funéraire, mais à proximité des zones domestiques ou artisanales, se rencontre à plusieurs époques en d'autres lieux.

Dans notre société, le traitement du corps des périnataux dépend du moment de la mort (avant ou après la naissance) et des sensibilités familiales, notamment religieuses.

Il est impossible de projeter notre perception sur celle des populations anciennes, mais il n'est pas très difficile de supposer que la question du statut de ces très jeunes défunts s'est posée aux différentes cultures et qu'elles y ont apporté des réponses devant en partie se traduire dans les gestes funéraires. Ces vestiges étant difficiles à mettre en évidence, ils n'ont pas forcément toujours été appréhendés par le passé, ou simplement reconnus par les fouilleurs. En outre, il n'a pas été nécessaire d'enfouir très profondément ces petits corps et ils ont donc d'avantage subi les perturbations (naturelles ou agricoles). La

sensibilisation des archéologues à ces restes devrait permettre, dans les années à venir, de mieux identifier ces pratiques.

Quoi qu'il en soit, ces défunts, adultes ou périnataux, sont intégrés dans un espace qui n'a pas à l'origine une vocation funéraire. Quel que soit le sens de ces inhumations particulières ou la période où elles ont été pratiquées, ces cadavres ne sont pas rejetés à distance, mais intégrés. Leur corps se décompose au sein d'une terre qui a d'autres usages. En revanche, ils n'ont pas de lieu spécifique, de lieu marqué par leur nouvel état de défunt et leur souvenir ne durera que le temps de la "tradition orale".

Les morts associés : L'exemple du Néolithique ancien

L'organisation des sépultures en petits groupes, plus ou moins proches des maisons, est la règle pour les sépultures du Néolithique ancien dans la région, et plus particulièrement bien représentées dans le Perthois. Dans la Bassée champenoise à La Saulsotte, "Les Grèves", trois tombes sont parallèles entre elles sur une même rangée, à quelques mètres au sud d'un bâtiment. En revanche, toujours à La Saulsotte, une tombe double au lieu-dit "Bois Pot de Vin", interprétée sur le terrain comme une inhumation simultanée de deux défunts, paraît "isolée". Dans le Perthois, à Orconte "Les Noues", un groupe de trois tombes est implanté à une trentaine de mètres au sud-ouest d'une maison. Ce groupe étant situé en limite de fouille, on ne peut exclure l'existence de bâtiments plus proches, voire même l'hypothèse d'un groupe sépulcral plus important. Les deux autres tombes "isolées" du site sont localisées à proximité de bâtiments. L'une se situe entre deux maisons, à l'angle nord-est de l'une d'elle, tandis que l'autre est à l'angle nord-ouest d'une autre. Toujours dans le Perthois, les cinq tombes de Larzicourt "Champ Buchotte" sont comprises dans un espace allongé d'environ 11 m de long (orienté sud-est/nord-ouest) sur 3 m de large, à environ 8 m de l'angle nord-ouest

d'une maison. La distance entre le groupe de tombes et les limites de la fouille est supérieure à l'écart maximal entre deux tombes, on peut donc considérer que ce groupe est connu dans son entier ce qui n'exclut en rien l'existence d'un autre groupe en dehors de ces limites.

A Écriennes "La Folie", également dans le Perthois, seize fosses sépulcrales (dont deux vides, deux doubles et une triple), sont groupées dans la partie nord-ouest de la zone fouillée, à proximité de quatre bâtiments dont deux maisons vraisemblablement occupées au Rubané récent ou final. Le mobilier découvert dans les sépultures comprend de la céramique, des parures en coquillage, des bagues en os, un bracelet en calcaire et des objets en silex (lamelle, armature). Le mobilier céramique permet de dater certaines tombes du début du Rubané récent, notamment par l'association d'un décor "mécano" et d'un décor en chevron, mais aussi par l'absence du décor au peigne dans toutes les tombes. Toutefois la chronologie précise de la nécropole reste à préciser.

Le groupe d'Écriennes est à ce jour le plus important de Champagne, il est l'expression patente de la spécialisation d'un secteur de l'habitat en espace funéraire.

La zone sépulcrale est au sein d'un arc de cercle dessiné par les maisons les plus orientales. Les tombes semblent se distribuer en sous-groupes, organisés en rubans orientés plus ou moins est/ouest, de un à cinq creusements. Ces rubans regroupent jusqu'à sept personnes. L'occupation la plus dense concerne les deux bandes centrales avec les sépultures 25, 154, 155 et 160 d'une part et 46, 161 et 162 d'autre part.

Les dix-neuf défunts du cimetière ont été inhumés la tête plus ou moins vers l'est/sud-est, selon une orientation qui correspond à celle des maisons.

De petites variations existent (entre 80 et 140 degrés, dont treize d'entre elles entre 90 et 120 degrés), qui ne sont pas supérieures aux variations constatées entre les maisons. La majorité des tombes suit la même orientation

que la majorité des maisons (onze sépultures ont l'orientation de cinq maisons, tandis que trois d'une part et deux d'autre part correspondent chacune à l'orientation d'une maison). Ces légères différences d'orientation ont-elles un sens? Sont-elles un signe d'appartenance des tombes aux maisons, une variation chronologique?

Les morts à l'origine des paysages : l'exemple de Plichancourt.

Trois thématiques essentielles paraissent surgir de ce thème :

- L'organisation des lieux funéraires ;
- La relation avec des espaces ayant des fonctions différentes ;
- L'utilisation et la réutilisation lors de périodes distinctes d'un même lieu funéraire.

Le site de Plichancourt "Les Monts" permet d'illustrer les trois. Il a été utilisé à des fins funéraires pour les différentes phases du néolithique, pour l'âge du Bronze, pour le premier et le deuxième âge du Fer et pour la période romaine et a également accueilli d'autres types d'activités. D'un point de vue topographique, les aires funéraires, bien qu'en partie organisées par période, ont tendance à s'interpénétrer. Une sépulture attribuable au Néolithique rubané est isolée. Les deux sépultures de la période suivante, soit le Néolithique moyen/récent³, sont quant à elles séparées par 250 m.

Six sépultures collectives du Néolithique final sont regroupées en deux ensembles très proches l'un de l'autre (environ 25 m).

Les enclos circulaires, attribuables à l'âge du Bronze final/Hallstatt ancien sont quant à eux, assez curieusement disposés à l'est d'une limite tracée à l'époque romaine, qui révèle peut-être une topographie plus ancienne. Cette limite sépare du reste la zone des tombes du Néolithique récent de celle du Bronze final.

Si les tombes de la fin du premier âge du Fer sont préférentiellement regroupées dans une zone organisée, en un maillage plus

ou moins régulier par des enclos carrés, au moins deux d'entre elles ont été installées dans la zone des enclos circulaires. L'une a été fouillée en 1993 près de l'enclos funéraire romain qui a lui-même été installé sur deux enclos circulaires. La seconde a été fouillée en 1999 dans la partie sud-est du site. Une troisième tombe, qui pour l'instant n'est pas précisément datée et qui nous semble plus ancienne, est également dans le secteur des enclos circulaires.

La tombe à char de La Tène ancienne, quant à elle, a été installée au milieu d'un enclos circulaire, parmi les autres, mais à la morphologie très différente de ceux identifiés comme antérieurs.

Il semblerait donc que ce paysage soit "marqué" comme funéraire dès les plus anciennes utilisations et qu'identifié comme tel, les populations aient choisi de lui conserver sa fonction. A travers le monde et les cultures, un tertre est toujours interprété comme funéraire, mais il est tout à fait notable de vouloir conserver un lieu qui a été celui de populations dont on pourrait imaginer qu'elles soient considérées comme "autre".

Il est en outre remarquable de constater que chaque culture archéologique a utilisé ce même espace en fonction de ses propres critères spatiaux, de sa propre image de ce que doit être un lieu funéraire et que les différents espaces se juxtaposent ou se rencontrent, voire se réutilisent.

Cette première étape du travail, réalisée dans le cadre de l'Action Collective de Recherche "La plaine crayeuse champenoise et ses marges. Structuration de l'espace et aménagement des paysages de l'âge du Fer au haut Moyen Âge" nous aura permis d'élaborer le corpus et de préciser les problématiques. Les résultats préliminaires présentés ont pour objet d'indiquer les directions prises par l'analyse qui sera appliquée sur la totalité des ensembles.

notes

¹ L'apparition de lieu strictement funéraire au Néolithique avec les nécropoles type Passy n'exclut aucunement la continuité des tombes isolées ou des espaces intriqués. De la même façon, la zone funéraire d'Écriennes, peut-être en "marge" de l'habitat, correspond déjà à la détermination physique d'un espace spécialisé qui existe par ailleurs dans l'aire d'origine de ces cultures matérielles.

² Sur les autres exemples régionaux, on remarque parfois que la fosse sépulcrale perfore des couches de comblement (Neuflize "Le Clos", Auve "La Vigne"). A Sarry "Les Auges" deux défunts ont été inhumés successivement au sein d'un même silo, mais séparés par un apport sédimentaire volontaire.

³ Deux d'entre elles sont datées, le résultat obtenu est le même soit : 4950 ± 150 BP ; entre 4010 et 3370 avant notre ère (2 sigma, $p = 0,99$). Datations radiocarbone : Jean-François Saliège. LODYC. Université Pierre et Marie Curie. Paris 6.

Archéologie subaquatique en milieu fluvial Premier résultats sur la Petite-Seine dans le nogentais

Eric Vincent et Philippe Bonnin (NCN/GRAS)

ON DISTINGUE L'ARCHÉOLOGIE subaquatique, qui concerne les eaux intérieures, par opposition à l'archéologie sous-marine qui est pratiquée en milieu marin. Les milieux humides pouvant présenter un intérêt archéologique sont les lacs, rivières, puits, étangs, tourbières, marécages, nappe phréatique, conduits souterrains noyés, etc... La profondeur d'immersion va de zéro à quelques mètres dans la majorité des cas, mais peut exceptionnellement atteindre quelques dizaines de mètres.

Les trouvailles archéologiques en rivière remontent aux grands travaux de canalisation effectués depuis le second empire. C'est à des amateurs de l'époque que l'on doit la récupération de documents d'ailleurs souvent sélectionnés pour leur bonne mine. Bien que souffrant des lacunes du temps, la littérature parue alors sur le sujet a le mérite d'avoir attiré l'attention sur le formidable potentiel archéologique des cours d'eau.

Les recherches sérieuses en rivière ont un passé plus récent que celles, plus connues, menées en lac mais après des balbutiements dans les années 1960, permis par l'utilisation du scaphandre autonome, les deux dernières décennies ont vu se développer une nouvelle discipline : l'archéologie en milieu fluvial, grâce à la pénétration de l'archéologue en personne dans l'élément. Les résultats obtenus ont confirmé la possibilité d'intervention subaquatique et le potentiel archéologique de rivières telles la Saône, la Seine, la Marne, la Charente, la Dordogne, ... Cette richesse n'est d'ailleurs pas l'apanage de la rivière, puisque l'investigation des zones humides voisines a également livré des vestiges conséquents, notamment en matériaux périssables.

La motivation de telles recherches est l'aspect scientifique, mais aussi la prévention face à la vulnérabilité des vestiges. Les travaux d'aménagement des cours d'eau ne sont que rarement pris en compte par les services archéologiques dans le cadre de l'archéologie préventive, parce qu'ils ne font pas forcément l'objet d'une procédure administrative portée à leur connaissance ou souvent parce que ces services ne sont pas sensibilisés au risque et méconnaissent qu'il existe des moyens d'intervention. Il y a donc un réel besoin d'enrichissement de la carte archéologique avec les ressources du subaquatique.

En France, les équipes professionnelles permanentes sont peu nombreuses et saturées. Des équipes temporaires sont constituées à l'occasion de projets ponctuels, puis disparaissent. A côté, des équipes bénévoles assurent une partie non négligeable de la recherche de façon plus ou moins permanente.

On rencontre dans les rivières des témoins naturels ou anthropiques de toutes les périodes, depuis la préhistoire jusqu'à aujourd'hui. Ces vestiges mobiliers ou immobiliers témoignent des activités humaines qui se sont déroulées sur l'eau ou à proximité et concernent de nombreux domaines : pêche, franchissement par bacs, ponts ou gués, qui livrent de nombreux documents notamment culturel, transport de personnes et marchandises, canalisation, épaves, meunerie, etc...

Par ailleurs les éléments organiques et minéraux, qui ne subissent pas l'action de l'oxygène, de la lumière et des organismes biologiques destructeurs, sont souvent parfaitement conservés d'où des découvertes souvent spectaculaires d'ordinaire absentes en

milieu sec. Il y aura donc possibilité d'analyses particulières sur ces éléments : datation par dendrochronologie, paléobotanique, ...

La première phase du processus de la recherche archéologique subaquatique consiste à exploiter les sources bibliographiques, historiques et archivistiques.

La seconde phase consiste à repérer et identifier des indices archéologiques en les observant directement en menant des prospections à vue par plongeurs munis d'un équipement classique. Les conditions de ce type d'intervention sont souvent difficiles : visibilité réduite, courant, navigation intense, progression lente. Il existe des moyens spécifiques de prospection géophysique qui permettent d'améliorer le rendement des recherches. La cartographie bathymétrique positionnée par ultrasons donne des résultats parfois spectaculaires, en produisant une représentation graphique globale d'une portion du lit de la rivière sous forme d'un ensemble d'isobathes révélant des zones potentiellement archéologiques comme des aménagements type berges ou des gués et en orientant ainsi les prospections à vue.

La troisième phase du processus consiste à fouiller les sites localisés par prospection. Les méthodes sont très proches de celles utilisées en archéologie terrestre : délimitation géographique et matérialisation de la zone à fouiller, enlèvement des sédiments gênants sans endommagement des vestiges, fouille des couches archéologiques par strates horizontales, positionnement topographique des objets et des structures dans les trois dimensions, observations à faire sur les mêmes in-situ. dépose et récupération des vestiges et de tout ou partie du sédiment encaissant, enregistrement des observations.

Un aspect important à prendre en compte est la conservation de documents archéologiques organiques, qui ne va pas sans poser des problèmes. Il est donc absolument nécessaire de prévoir sur le site une infrastructure

(matériel et personnel) pour assurer la conservation au moins provisoire de certains objets.

Enfin, après des études sur les documents mis à la disposition des spécialistes et l'exploitation des observations réalisées pendant la fouille, il s'agira de produire des rapports intermédiaires puis un rapport final synthétique et une ou plusieurs publications scientifiques pour diffuser les résultats.

En 1989, dans le cadre d'une opération prospection inventaire archéologique "Ateliers de potier du nogentais dans leur contexte archéologique et historique", la Direction des Antiquités Historiques Champagne-Ardenne avait confié une campagne de prospections subaquatiques dans la Seine au Groupement de Recherches Archéologiques Subaquatiques. Cette opération avait pour but d'évaluer le potentiel archéologique de la rivière afin de faire face aux projets de travaux dont le lit aurait pu faire l'objet. Le premier objectif était la recherche de lieux de passage et d'embarquement.

Trois zones de recherches avaient été proposées et prospectées à l'automne 1989 avec des résultats plus que significatifs : Pont-sur-Seine, La-Motte-Tilly et Nogent-sur-Seine. Le choix de ces zones avait fait suite à des observations de vestiges terrestres.

Depuis, aucune intervention n'a eu lieu jusqu'en 2003, date à laquelle une équipe de Nogent-sur-Seine s'est constituée dans le but d'effectuer des recherches subaquatiques dans la région et pour commencer en retournant sur les sites de Pont-sur-Seine et La-Motte-Tilly.

Comme il a été dit, nous avons repris l'étude faite par le GRAS lors de sa prospection faite en 1989 dans notre département.

Actuellement, nous travaillons sous autorisation de type prospection-inventaire pour La Motte Tilly; et en ce qui concerne Pont sur Seine, nous faisons des repérages. Une demande d'autorisation sera faite ultérieurement.

A ce jour et après avoir examiné la rive gauche sur toute sa longueur, voilà les observations que nous avons pu faire pour La Motte Tilly :

- en amont, des niveaux tourbeux qui ont été interprétés comme étant un paléochenal naturel,
- en aval, la couche archéologique est réelle car nous y avons trouvé des tessons de céramique, des os et 4 pieux situés sur la rive gauche.

Nous avons également prospecté au niveau des quais du château et nous y avons recueilli une gaffe à crochet, un croc servant pour le flottage du bois, une anse d'amphore de type DRESSEL I et des morceaux de porcelaine.

La menace qui pèse sur ce site n'est pas la pelleuse ou bien le maître d'œuvre d'un quelconque chantier mais plutôt la force du courant. Car le site est peu profond et situé dans une courbe et la couche archéologique s'effrite d'année en année.

Le projet pour la Motte Tilly est de faire un relevé topographique précis et sur le contour de la berge. Mais il faudra également constater les responsables des opérations menées sur le secteur de la Ferme de l'Isle, où d'importantes recherches avaient été menées. Cela pourra certainement nous aider à la compréhension de ce site.

Comme en 1989, nous avons repéré à nouveau les vestiges découverts par le GRAS, avec de nouveaux éléments à apporter comme :

- La pirogue qui était visible sur 60 cm de long, sort à présent d'un mètre de la berge ;
- en amont de cette pirogue, se trouve un amas de pierres, des colonnes et des blocs de pierre taillé. Sur les trois colonnes découvertes en 89, une quatrième a fait son apparition, qu'il nous reste à situer sur le plan déjà fourni par le GRAS. Ces colonnes dateraient de l'époque gallo-romaine.

- des pieux sont également situés sur la rive droite ;

- beaucoup de tessons gallo-romains se trouvent tout autour des colonnes et près d'un tronç ;

- sous la quatrième colonne trouvée cet été, quelques tessons ont été dégagés mais différents de l'époque gallo-romaine. Le DRASSM a suggéré qu'ils dateraient du 1^{er} âge du Fer.

D'autres repérages sont encore à effectuer sur ce site. Car d'après une carte de 1738 de l'Abbé Delagrive, il y aurait un pertuis situé en amont de ce site, un bac, les ruines d'un pont et d'un port au bois.

On ne peut émettre aucune hypothèse pour l'instant, mais nous savons que Pont sur Seine était un passage obligé à l'époque gallo-romaine dû à la présence de la voie qui reliait Meaux à Troyes et par sa fabrique de poteries située à quelques kilomètres au Nord.

Sur les vestiges enfouis qui ont été redécouverts, on pourrait penser à une ancienne cargaison coulée, un édifice détruit, tout simplement à un dépotoir.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BLOT J.-Y.

1995 : *L'histoire engloutie*. Gallimard.

BONNIN PH., JUDE V.,

1990 : *Archéologie subaquatique prospection inventaire 1989 - la Seine dans le département de l'Aube - dans le cadre de l'opération prospection inventaire archéologique : "ateliers de potier du nogentais dans leur contexte archéologique et historique"*. Direction des Antiquités Historiques Champagne- Ardennes.

BONNIN PH.

1999 : *Méthode de diagnostic archéologique subaquatique* in : Actes de la journée archéologique de l'Essonne MILLY-LA-FORET 18 octobre 1997, ARGENTON-SUR-CREUSE, p. 22-35

BONNIN PH.

2000 *Les méthodes de l'archéologie subaquatique en*

milieu fluvial - Catalogue d'exposition, "La Saône ou la mémoire d'une rivière - 150 ans de recherche archéologique". Errance - Ville de Chalon-sur-Saône.

HARRISSON F., MARTIN C., O'KEEFE J., PEARSON C., PROTT L.-V.

1984 : *La sauvegarde du patrimoine subaquatique*. Protection du patrimoine culturel, cahiers techniques de l'UNESCO : musées et monuments 4, Louvain.

PELLETIER A., BOCQUET A., MARGUET A.

1985 : *L'archéologie et ses méthodes*. Horvath, p. 137-157.

Pour informations :

GROUPEMENT DE RECHERCHES
ARCHEOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
1 avenue Pierre Prost 91800 BRUNOY
site internet - <http://archsubgras.free.fr>
mél - archsubgras@free.fr

Fromols et l'archéologie champenoise entre 1935 et 1955

Jan Vanmoerkerke (SRA)

DANS L'HISTORIOGRAPHIE de l'archéologie champenoise, les années autour de la seconde guerre mondiale ne sont que rarement ou très sommairement traitées et Jean Fromols, personnage principal de cette période, n'est souvent même pas cité. Les raisons, probablement multiples, n'en sont pas encore élucidées. Cette première présentation d'une étude en cours ne peut être que très provisoire, puisque les sources sont loin d'être toutes exploitées, voire même répertoriées.

En effet, Fromols écrit tantôt sous son propre nom, tantôt sous un autre ; que ce soit des publications, des lettres et des fiches concernant l'archéologie, mais aussi la médecine. Il a ainsi correspondu avec de nombreux archéologues de l'Europe entière et a constitué des fichiers d'un volume impressionnant. Il faudra des années pour recenser et analyser tous ces documents, qui sont assez dispersés.

Quelques bribes ont été publiées à son sujet et elles semblent provenir de sources orales dont l'impartialité, pour un personnage aussi controversé, est douteuse. Mais les informations écrites, généralement de sa propre main, peuvent aussi être sujettes à caution et nous ne sommes pas non plus à l'abri de déformations ou de pures inventions pour des motifs divers.

En réalité, les problèmes commencent avec son nom. Généralement, il signe Jean Fromols, mais dans les années 37-39, il y ajoute souvent celui "de Rakowski" ou indique même seulement ce second nom. Pendant la guerre, en 1942-43, son employeur le prénommera Rodolphe. Par ailleurs, différentes abréviations apparaissent dans les

documents et comme le prouve l'un d'entre eux, il n'hésite pas à utiliser des faux noms.

Ses origines sont également obscures et plusieurs de ses affirmations semblent contradictoires. Son origine polonaise (au sens géographique actuel) semble bien réelle. Cependant, son arrivée supposée en France dans les années 30 est en contradiction avec son engagement dans l'armée française au Sahara central, vers 1912, à 21-23 ans (service militaire ?) ainsi qu'avec une demande de naturalisation qu'il aurait faite vers 1936-38. De même, cela ne semble pas cohérent avec son intégration dans l'armée polonaise en France en 1939. Ainsi, pour le moment, on ne connaît donc réellement sa nationalité de naissance, ni ses éventuelles modifications. Ses "sentiments" et comportements envers sa ou ses patries sont d'ailleurs ceux d'un apatride, qui est plutôt pro-français dans les années 35, puis pro-polonais vers 38, puis pro-allemand ensuite et, sans surprise, pro-américain à la libération. Sur ce dernier point, la publication d'un ouvrage qui glorifie la médecine américaine, après la libération, est très symptomatique. Comme à l'accoutumée, que ce soit en archéologie ou en médecine, il y a des milliers de références, mais cette fois-ci il n'y a plus aucune référence allemande et très peu de références européennes. Dans ce comportement "national" variable selon les circonstances, il n'y a que les sentiments anti-russes, voire peut-être plutôt anti-communistes, qui soient une constante.

A partir de 1935, on peut le suivre d'année en année. On sait qu'il habite dans le 16^e arrondissement de Paris jusque dans les années 1960 et peut-être même jusqu'à sa mort (entre 1964 et 69). Pour la période antérieure, les indications sont peu nombreuses et comme

toujours contradictoires. Un passage en Belgique, grosso modo entre 1926 et 1935, est supposé à partir de prescriptions médicales, réutilisées en fiches archéologiques, qui ne constituent cependant pas une preuve en elle-même. Quelques particularités dans son français (presque parfait) sont plus convaincantes et le fait que la famille de son épouse (anglophone !) vive en Belgique a peut-être aussi un rapport. Sa compréhension du flamand - néerlandais pourrait aussi être liée à cela. D'autres indices suggèrent également un passage en Alsace et en Bretagne.

Quant à ses connaissances et productions scientifiques avant 1935, elles concernent l'Afrique centrale (et septentrionale ?) et l'Asie du sud-est, mais aussi le Luristan (Iran). Elles ont souvent trait à la valeur d'objet de collection et laissent fortement supposer qu'il ait été un grand collectionneur, voir même antiquaire et qu'il a en tout cas expertisé (y compris financièrement) ce genre d'objets. D'après ses lettres et fiches, de nombreux musées auraient bénéficié de ses largesses, mais cela semble plutôt infirmé par les quelques contrôles effectués.

En 1935, il exerce le métier de représentant pharmaceutique et évalue les prescriptions des médecins de l'Est de la France. C'est cette activité qui l'oblige à se déplacer dans tous les départements de l'Est, de semaine en semaine, et qui va lui faire connaître ces régions mieux que quiconque. Il a non seulement l'occasion de rencontrer tous les amateurs (il dispose d'une voiture), mais aussi de constituer un réseau d'informateurs, tous ou presque médecins ou pharmaciens.

Très rapidement il va établir des inventaires de toutes les trouvailles, non seulement commune par commune mais aussi par thème, d'ailleurs d'une diversité étonnante. Il s'impose dans les sociétés savantes, non sans se faire des ennemis et y sera vite reconnu. Mais dans les milieux plus spécialisés, particulièrement chez les préhistoriens, il dispose déjà d'une mauvaise réputation. Des

personnalités comme Bastin et Breuil s'en méfient et le font savoir. On suppose que cela est lié à son passé d'antiquaire, mais d'autres motifs (personnalité, nationalité, idéologie, etc.) ont probablement joué un rôle qui reste à déterminer.

Ainsi, malgré la qualité et la masse de ses travaux, il ne sera jamais vraiment accepté, à part de quelques personnes et encore pour une certaine durée.

Son impact scientifique sera cependant énorme pendant ces années. Les rares publications de cette époque, qu'il a presque toutes écrites mais souvent pas signées, se multiplient et les approches méthodiques nouvelles sont surprenantes dans ce contexte. Son influence auprès de Brisson est celle d'un véritable gourou, qui va lui dicter toute une série d'innovations qu'il n'a pas lui-même inventées ; mais qu'il va chercher en Allemagne, mais aussi aux Pays-Bas et en Angleterre. C'est lui qui prépare tous les dossiers pour Brisson et qui va lui permettre d'obtenir des financements auprès de la Commission des monuments historiques, sous-commission de l'Archéologie. Usant de son influence auprès de Lantier et Grenier, il obtient les moyens nécessaires pour faire les premiers décapages extensifs mais ces derniers ne seront pas dupes. Ils l'utilisent avec succès pour faire avancer l'archéologie champenoise, que ce soit pour les méthodes de terrain, ou plus simplement pour établir des rapports ou pour intégrer des collaborations avec les sciences dures, mais ils n'hésitent pas à bloquer ses manuscrits pour la simple raison qu'ils ne veulent pas de son nom dans leurs revues et même s'ils reconnaissent la valeur de ses écrits.

A l'approche de la guerre, Fromols ne semble pas se rendre compte que ses liens privilégiés avec les chercheurs allemands constituent un argument supplémentaire de discrédit. Au contraire, il les renforce et quand les allemands organisent leur propre service archéologique en zone occupée, il va déployer

une intense activité et collaborer directement à leurs programmes de recherche. Favret l'avertit, mais il semble tellement imprégné de la science allemande (et de l'idéologie ?), qu'il va passer les années de l'occupation à constituer des bases de données, selon les indications du régime nazi et va recevoir plusieurs fois des archéologues allemands à Paris pour échanger des informations. Plusieurs notes témoignent de sa connaissance des services d'occupation, de leur action et du lien de ceux-ci avec l'idéologie nazie.

Immédiatement après-guerre, il n'y a qu'André Loppin, résistant, qui semble lui en vouloir et qui va jusqu'à lui envoyer la police pour des faits passés pendant la guerre. Brisson est toujours subjugué par Fromols et ce n'est que quelques années plus tard, que des pressions commencent à s'exercer sur Favret, Brisson et les autres pour ne plus collaborer avec lui. Ces crises vont démotiver Fromols, mais ce n'est qu'au début des années 50, avec l'entrée de Hatt sur la scène, qu'il sera complètement rejeté. Cela durera jusqu'en 64 avec la fameuse affaire de la Villeneuve-au-Châtelot, dans laquelle les motifs de Hatt ne sont peut-être pas que politiques. Fromols était le seul dans la région qui pouvait le contrer intellectuellement et Martin, ancien directeur des antiquités, va d'ailleurs prendre la défense de Fromols.

Dans les années 50, sa compromission avec l'archéologie allemande va être utilisée pour annuler tous les progrès introduits par Brisson et Fromols, de même que les autres plus indirectement. On le verra très nettement avec Goury, qui proclame sa science anti-allemande et qui, en tant que directeur des antiquités, cassera les avancées obtenues. L'exemple le plus symptomatique et le plus ahurissant sera le rejet, puis l'interdiction, d'une fouille extensive des enclos d'une nécropole.

Paradoxalement, ce n'est que des décennies plus tard que certaines de ces avancées seront ré-introduites.

Extrait d'un rapport médical de Fromols pour sa société pharmaceutique 1941-43 (Musée St-Rémi de Reims, fonds Fromols)

"L'élimination des professeurs et chefs de clinique israélites a été, à Nancy, avantageuse pour notre prospection, leurs services étant les seuls dans lesquels nous n'avions jamais pu prendre pied aussi bien qu'ailleurs »

"la disparition des excès alimentaires - et alcooliques - ainsi que l'évacuation surtout des vieux et des malades, ont privé également les Drs à clientèle ouvrière»

Extrait de lettre de Fromols à Goury, 10 février 1943 (Musée de Nancy)

"J'ai eu la visite de plusieurs archéologues allemands, tous gens aimables et fort érudits : Schleiermacher, directeur de l'Institut de Francfort, Neuffer, conservateur à Bonn, J. Werner, aujourd'hui professeur à Strasbourg ainsi que Koethe de Trèves. Il faut avouer, pour parler argot, que tous ces gens "en ont dans le buffet » en fait de science précise et d'archéologie pratique_.

Il est malheureux que 200 ans de lutte fratricide aient créé le complexe qui s'oppose à l'entente »

La plaine crayeuse et ses marges. Structuration de l'espace et aménagement des paysages de l'âge du Fer au haut Moyen Age

Membres de l'ACR :

INRAP : N. Achard-Corompt, L. Bonnabel, M. Boulen, S. Pierre-Culot, V. Desbrosse, F. Dugois, R. Durost, R. Gestreau, A. Koehler, C. Laurelut, I. Le Goff, V. Matteredne, C. Moreau, C. Paresys, V. Riquier, M.-C. Truc

SRA : O. Brun, V. Garénaux, C. Lagatie, D. Morize, É. Tappret, J. Vanmoerkerke

Autres : K. Fechner (Université Libre de Bruxelles), CNRS), V. Schidlowsky (musée de Châlons-en-Champagne), W. Tegel (dendrolabor).

Présentation : Christophe Laurelut

Problématique et cadre de l'étude

LA MISE SUR PIEDS DE CETTE ACR part d'un double constat : depuis une quinzaine d'années, le volume des opérations menées en Champagne a entraîné une accumulation sans précédent de données nouvelles ; mais le traitement et la diffusion de cette information sont malheureusement la plupart du temps limités au rendu des DFS et aux nécessités élémentaires d'inventaire et d'archivage. Il était devenu urgent que ces données puissent contribuer à des études synthétiques et participent au renouvellement et à la réactualisation des perspectives pour la recherche future.

Le besoin d'une mise en perspective globale de ces données nouvelles a orienté cette ACR vers les questions d'impact anthropique sur les paysages et d'organisation des territoires, sur une échelle géographique et temporelle large. Si ces problématiques ne sont pas nouvelles, aucun grand projet d'archéologie spatiale n'a jusqu'ici utilisé à grande échelle les données issues de l'archéologie préventive.

La problématique centrale est donc celle des processus d'anthropisation et des modes d'occupation du paysage dans la plaine crayeuse champenoise, depuis la Protohistoire. Elle vient à son heure pour évaluer et mettre en perspective les rares études micro-régionales qui pointaient déjà

l'existence de variations importantes, aux plans diachronique et géographique, de la densité d'occupation comme de l'impact de l'homme sur son environnement. Elle pose aussi la question de la nature et de la structure de l'espace anthropisé (les "sites" au sens étroit du terme).

Sur ce plan, il est particulièrement significatif que les modèles émergents d'organisation spatiale soient, pour la région, diamétralement opposés selon qu'on se réfère aux données de l'archéologie préventive ou à celles des recherches programmées. Ainsi, les fouilles programmées et les prospections aériennes de B. Lambot dans le Porcien ont mis en évidence pour la Protohistoire un maillage régulier de l'espace anthropisé, qui se renforce et se hiérarchise pour les périodes les plus récentes. Dans des contextes paysagers tout à fait comparables, les travaux préventifs révèlent au contraire un foisonnement d'implantations très diverses, inconnues antérieurement et dont l'organisation générale est encore difficile à restituer, mais qui ne semblent pas directement intégrables au modèle proposé sur la base des données de surface.

Ce point doit impérativement faire l'objet d'une réflexion critique, qui dépasse le cas champenois. Au-delà des problématiques historico-culturelles, cette ACR a ainsi un enjeu méthodologique majeur, qui permettra pour la première fois de confronter les résultats

issus de près de 10 années d'archéologie préventive systématique aux approches spatiales plus classiques, essentiellement fondées sur les prospections de surface (qu'elles soient pédestres ou aériennes).

L'étendue géographique du secteur d'étude, et les multiples lacunes dans sa connaissance archéologique, nous font opter pour une approche par zones-tests, chacune d'une surface minimale de quelques centaines d'hectares, soit quelques km². Afin de garantir un résultat pertinent sans renouveler les recherches de terrain, ces zones-tests correspondent aux opérations préventives les plus importantes de la région. On peut les considérer comme des surfaces-échantillons aléatoires de la zone paysagère étudiée. Les tailles et morphologies de ces zones-tests sont très variables : elles varient d'un seul bloc de 450 ha pour l'aéroport de Vatry, à un ruban d'une vingtaine de km et d'environ 200 ha sur l'autoroute A34 dans les Ardennes, en passant par deux zones caractérisées par de multiples fenêtres concentrées dans un secteur restreint (périphérie de Reims et Perthois).

Ces quatre secteurs seront confrontés à une cinquième zone-test de la même unité géographique, pour laquelle les données archéologiques ne résultent pas, contrairement aux précédentes, de recherches préventives. Il s'agit du secteur d'Acy-Romance, dont la connaissance repose sur quinze années de prospections aériennes intensives, complétées par des prospections pédestres, plusieurs fouilles et l'inventaire de toute autre découverte sur une très large surface.

La comparaison et l'intégration de l'ensemble de ces données à une problématique globale nécessiteront de franchir quelques obstacles mais devraient, entre autre, permettre d'avancer sur des questions méthodologiques fondamentales, comme les relations induites par le type de recherche mené (ou plutôt les méthodes et moyens techniques mis en œuvre) sur les modèles interprétatifs d'organisation spatiale qui en découlent. Pour l'âge du Fer

notamment, la confrontation des modèles hiérarchiques à réseau dense proposés dans le cadre des opérations programmées avec les modèles à faible hiérarchisation qui semblent se dégager des recherches préventives est particulièrement stimulante.

Les méthodes et les outils qui seront utilisés pour cette ACR ont été développés - ou au moins testés - dans la région à des échelles plus restreintes, et ont montré leur efficacité pratique. Une partie pourra être aisément généralisée sans trop de problème à l'ensemble des zones étudiées. D'autres, pour lesquelles existent d'importantes disparités entre secteurs (traitements cartographiques, importance et nature des analyses paléo-environnementales), resteront dans un premier temps spécifiques à chaque zone-test.

Pour les études environnementales, ce sont avant tout la palynologie et la pédologie qui seront privilégiées, sans écarter d'autres disciplines, notamment celles (dendrologie, carpologie...) qui contribuent aussi à l'étude de l'environnement mais qui sont directement liées à l'étude des secteurs d'habitat. Les séquences palynologiques existantes, encore trop rares, devront être complétées par quelques cas, choisis de préférence dans ou à proximité des zones-tests qui en sont dépourvues. Le choix de mettre en avant la pédologie, et en particulier l'évolution des sols et leur potentiel agricole, se justifie pleinement par les résultats obtenus ces dernières années par l'équipe de Langohr, Louwagie et Fechner sur de multiples projets en Champagne et ailleurs. L'utilisation et la transformation du paysage, ainsi que l'occupation humaine et son évolution sont intimement liées à la qualité de ces sols crayeux (ou autres) dont des travaux récents soulignent la variabilité dans le temps et dans l'espace, largement sous-estimée jusqu'ici.

En ce qui concerne l'approche spatiale dans sa dimension diachronique, la partie sur les occupations pionnières n'est pas du tout une simple introduction. La faiblesse des

données antérieures à la fin du Bronze Final exclut ces périodes de notre cadre d'étude, mais il est évident qu'il faut étudier et tenter d'expliquer l'absence ou la fugacité des traces d'occupations plus anciennes. Le décalage évident qui peut exister dans la colonisation de l'espace entre les différents secteurs-tests est également un sujet-clé. Il renvoie par exemple aux modèles de transgression culturelle abondamment discutés dans la littérature spécialisée sur la deuxième moitié de l'âge du Bronze. Les périodes suivantes représentent par contre une masse de données considérable et seront donc abordées strictement dans le cadre des zones-tests retenues.

L'objectif final est de proposer un/des modèles d'occupation du plateau crayeux et de ses marges, qui soi(ent) à même de rendre compte des données accumulées ces dernières années, tant en archéologie préventive que dans un cadre programmé. Cette recherche se conçoit dans une optique doublement dynamique : sur le plan chronologique, avec plus d'un millénaire d'occupation humaine dense à prendre en compte, et au plan environnemental, à travers l'impact de l'homme sur le paysage depuis ses premières manifestations notables (traces d'érosion anthropique les plus anciennes), jusqu'à la mise en place des prémices des paysages actuels.

Sur un plan plus strictement méthodologique, la confrontation aux modèles préexistants (parfois tout à fait implicites) d'une étude synthétique prenant en compte à la fois des données issues du domaine préventif et programmé sera certainement riche d'enseignement sur les forces et les lacunes de l'une et l'autre approche. Elle devrait permettre l'émergence d'une optique unifiée, plus proche des réalités de ce "millénaire-charnière" au cours duquel naît et se construit la campagne champenoise.

Des études menées sur diverses opérations ont mis en évidence l'existence de variations importantes, aux plans diachronique et

géographique, de la densité d'occupation comme de l'impact de l'homme sur son environnement ; ces variations peuvent aller jusqu'à la disparition de tout témoin archéologique directement perceptible dans des secteurs auparavant densément occupés. On a pu observer par ailleurs l'alternance d'importantes phases d'érosion culturelle entrecoupées de phases de stabilisation, visiblement liées à des variations diachroniques de l'intensité et/ou des modes d'exploitation du terroir considéré. Toutes ces observations n'ont pas jusqu'ici fait l'objet d'une réflexion d'ensemble, dans le cadre d'une problématique synthétique.

Ces questions seront abordées dans un cadre géographique spécifique, le plateau crayeux champenois. Ce choix est à la fois fonction de la qualité et de la quantité des données recueillies, du caractère relativement homogène au plan environnemental de ce secteur, enfin de la possibilité d'y confronter directement les approches "programmées" et "préventives". Le cadre chronologique adopté, relativement large, permettra d'apprécier les phénomènes sur la longue durée et sur des périodes où la documentation réunie ces dernières années est particulièrement riche.

Première analyse comparative des secteurs-tests

La première approche réellement comparative concerne la densité de l'occupation, depuis le Néolithique jusqu'à l'époque actuelle. Elle s'avère fructueuse et le simple fait que les évolutions dans les secteurs-tests soient souvent parallèles, mais avec des configurations changeantes selon les époques, est particulièrement inattendue.

Pour la néolithisation même, la différence entre les unités paysagères (Perthois, crêtes pré-ardennaises et cœur de la plaine crayeuse) est de taille et on verra que cela ne se limite pas à la présence ou non des rubanés, ce qui n'est pas un scoop. Le Perthois connaît effectivement une occupation dense au

Néolithique ancien. Au cœur de la plaine crayeuse, et là c'est réellement une surprise, quelques dates C-14 sur des traces infimes indiquent une première présence humaine (même si la précision est insuffisante pour exclure qu'il ne s'agisse d'un phénomène du Mésolithique final). Dans les crêtes pré-ardennaises, malgré un programme de datations poussées, aucune trace n'a cependant pu être datée de cette époque. En revanche, les premières dates remontent vers 4300 BC et paradoxalement, ni le Perthois ni le cœur de la plaine crayeuse ne nous livrent de témoins de cette époque, à un tel point qu'on s'interroge réellement sur la présence de l'homme dans ces secteurs. Au moins pour le Perthois, la datation systématique des tombes isolées a cependant permis de montrer une présence humaine dans ce secteur. Au cœur de la plaine crayeuse, il faut attendre le milieu du 3^e millénaire pour retrouver quelques indices, qu'on pourra d'ailleurs peut-être relier aux tombes collectives anciennement pillées et si mal documentées, et aux concentrations de surface de silex, si difficiles à interpréter.

La seule fois où les trois unités paysagères se rejoignent, mais sur des témoins légers, c'est pour le démarrage de l'occupation permanente, à l'échelle d'un terroir bien évidemment, pendant la première (grande) moitié du second millénaire. Les indices semblent les plus précoces dans les crêtes pré-ardennaises et les plus tardifs au cœur de la plaine crayeuse, mais le nombre d'indices n'est pas significatif sur ce point. Pour le Bronze final, les trois unités paysagères connaissent un accroissement notable, mais à des vitesses très différentes. Dans le Perthois, c'est durant le RSFO que l'occupation va exploser, tandis que les crêtes pré-ardennaises et le cœur de la plaine crayeuse sont colonisés ponctuellement à cette même époque. Pour l'âge du Fer, les fluctuations sont assez importantes et différentes selon les unités définies. Pour le moment, la finesse chronologique de la présentation graphique laisse encore à désirer et je ne pointerai que quelques conclusions fortes. Au cœur de la

plaine crayeuse, l'occupation est extrêmement dense au premier âge du Fer, replonge au V^e s. et redémarre aussi brutalement au IV^e s. avant de retomber au II^e s. Cette histoire assez remarquable, fondée sur une approche de 400 ha traités selon une méthode unique, est une donnée exceptionnelle, en contradiction avec une bonne partie de la littérature sur la Champagne laténienne.

Pour la fin de l'âge du Fer, la ressemblance est très forte entre le Perthois et les crêtes pré-ardennaises, qui connaissent un accroissement considérable de l'occupation. En revanche, au cœur de la plaine crayeuse, les sites gallo-romains ne semblent pas très nombreux. Ce regroupement se perpétue au Moyen Age où les crêtes pré-ardennaises et le Perthois connaissent une activité humaine assez faible, mais clairement présente, tandis que dans la plaine crayeuse, cette implantation va se retirer entièrement sur les vallées humides.

Un tel panorama, éclairant, pourra être développé, avec beaucoup plus de finesse et infiniment plus de précautions, sur toutes les caractéristiques documentées dans la base de données. Quelques tests ont été faits sur certaines unités, mais en attendant la complémentation de la base une comparaison poussée semble prématurée.

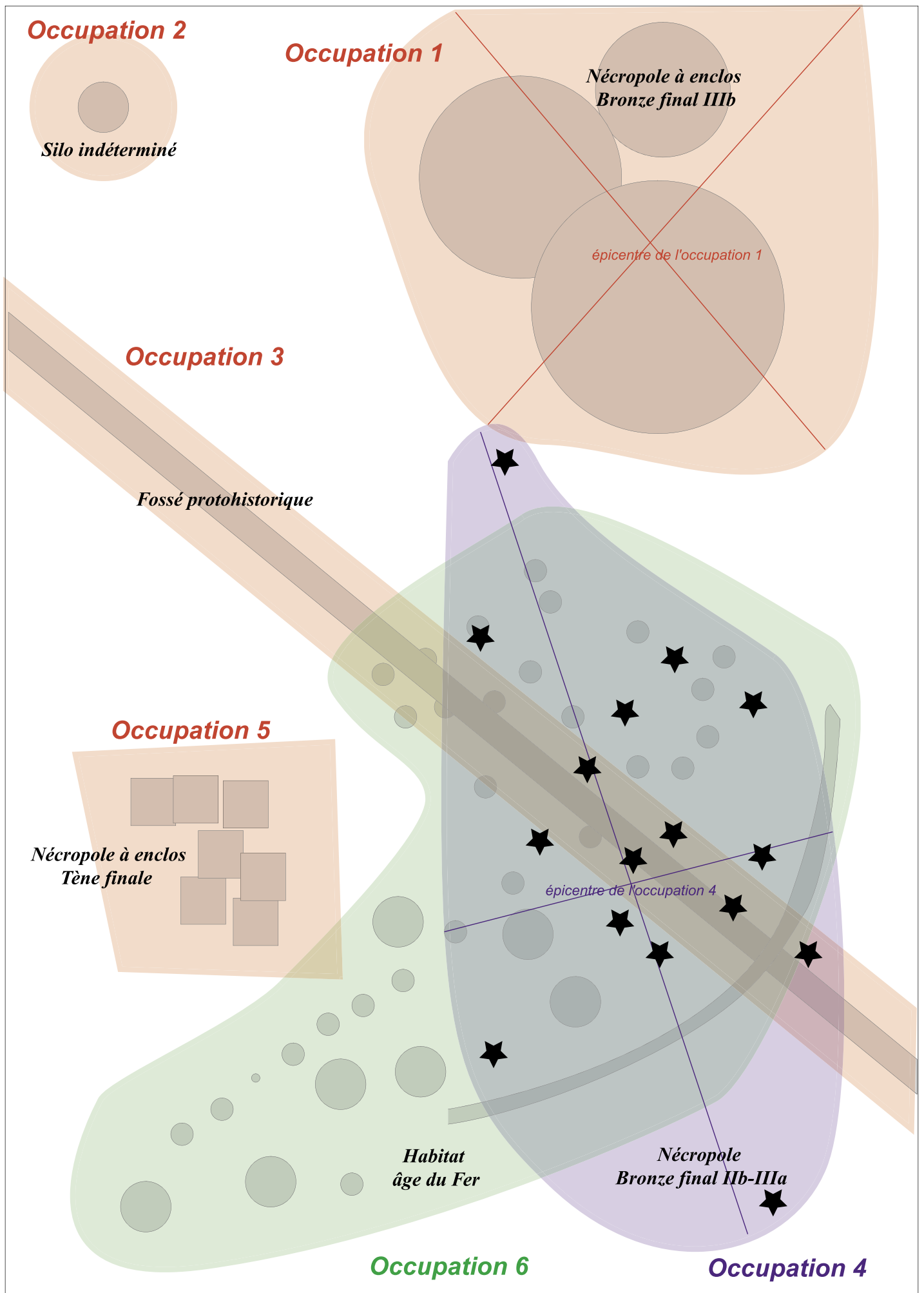
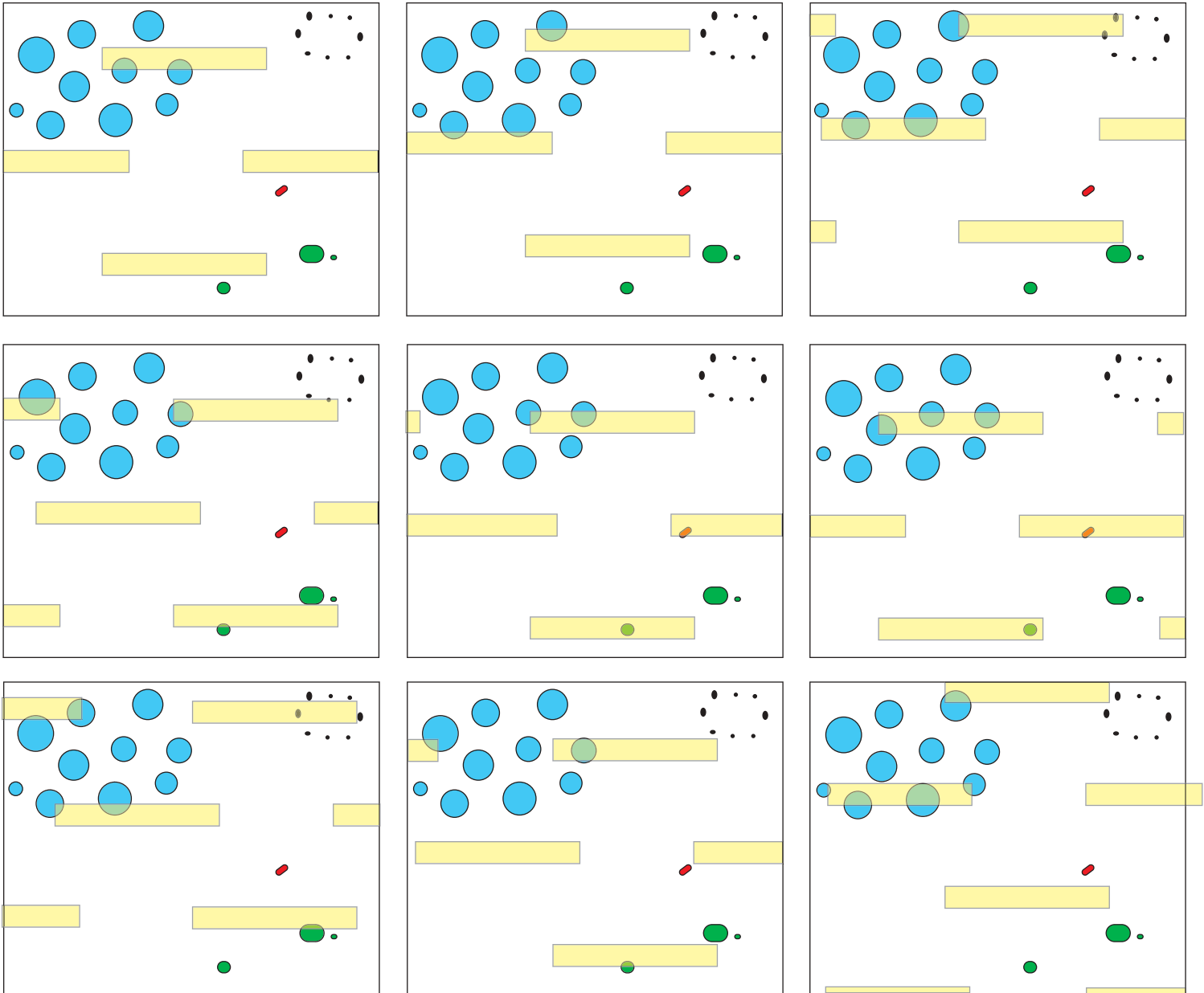


Schéma explicitant la définition concrète d'une occupation (majorité des cas rencontrés)

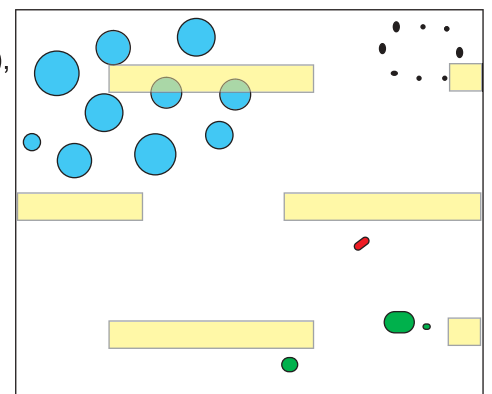
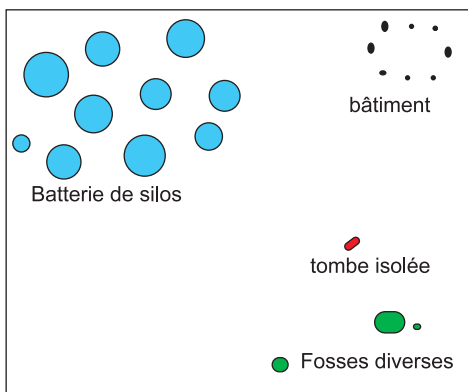
Exemple illustrant les probabilités de détection des vestiges et l'établissement du facteur compensatoire

Diagnostic à 10 % sur une emprise d'environ 1000 m²



Sur 10 cas de figure :

- la batterie de silos est détectée à chaque fois, l'indice est donc de 1 (10/10),
- le bâtiment 3 fois, l'indice est de 3,3 (10/3),
- les fosses 5 fois, l'indice est de 2 (10/5),
- la tombe isolée 2 fois, l'indice est de 5 (10/2).



Graphique comparatif des trois unités paysagères de références par Km²

